

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 3

Décembre 2021



www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

Suivez-nous sur facebook :

MairieChateauArnouxSaintAuban

2 SOMMAIRE

INFOS UTILES

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 04 92 33 20 00

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFSTél : 04 92 33 20 02

(Etat civil - Affaires scolaires...)

vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :

Fermeture le mardi après-midi

LES SERVICES TECHNIQUESTél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences

(après 16 h et week-ends)Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportives.....Tél : 04 92 64 37 77
04 92 33 22 36

Occupation des autres salles communales..Tél : 04 92 33 22 36

Enlèvement des encombrants.....Tél : 04 92 33 20 01
Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement). 1^{er} et 2^e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

CCAS.....Tél : 04 92 33 20 16

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissement.....Tél : 04 92 30 58 40

Astreinte.....Tél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-Arnoux.....Tél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France ServicesTél : 04 92 37 25 94

Agence postale communaleTél : 04 86 89 10 12

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi. En raison de la crise sanitaire, ouverture normale le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication :
René VILLARD

Commission communication :
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban
1 Rue Victorin Maurel,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse
du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations
Couverture : © Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : M. PELLEGRINI [grafist]

Service communication : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépôt légal : Décembre 2021

Ce numéro a été tiré à 3300 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé
sur du papier respectant la norme PEFC,
avec encres végétales

SOMMAIRE N° 3

VIE MUNICIPALE

Les conseils de quartier prennent leur envol4

Le saviez-vous ?5

Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)6

Mieux vivre ensemble6

Urbanisme : vos démarches en ligne7

Mais où sont passés les moustiques ?8

TRAVAUX

Inauguration de la nouvelle aire de jeux José Carli8

Travaux de rénovation au cimetière Saint-Pierre9

Panorama des travaux réalisés sur la commune10

Campagne de sécurisation de la vitesse sur la commune12

Fleurissement de la commune.....12

Moulin à blé du Barrasson13

Illuminations.....14

DEVOIR DE MÉMOIRE

Château-Arnoux Saint-Auban, ville pour la paix16

Commémoration du 11 novembre 191816

Hommage à Achille Giovannoni.....17

L'ACTION SOCIALE

Allocation de fin d'année pour les personnes âgées - 202118

LAEP PIC & POC18

Le CCAS déménagement18

Le restaurant scolaire.....19

CLSPD19

Point d'information jeunesse19

Dispositif Villes Vie Vacances20

Colloque CCAS20

Baptême les ailes jarlandines.....21

La « mutuelle communale » : un bon démarrage21

Octobre rose : sensibilisation au dépistage du cancer21

Lutte contre les violences faites aux femmes22

Vivre en situation de handicap à Château-Arnoux / Saint-Auban ..23

LA VIE ASSOCIATIVE

Association Japon24

Association « randurance »24

Comité des fêtes24

Elan'C, Joie et soleil et la MJC25

ESMD25

Le Forum.....25

Joie et soleil : une ambition européenne !26

Lei maintenère di tradicon26

Point Rencontre26

Trail Loisirs CASA27

EN BREF

Un nouveau délégué du défenseur des droits28

L'agence Postale28

Les nouveaux commerçants.....28

Petites villes de demain28

ÉDUCATION

Ecoles maternelles et primaires.....29

L'éducation par le sport.....29

CULTURE ET PATRIMOINE

L'atelier intergénérationnel.....30

Soirée Castagnade31

Le jumelage31

Le 1^{er} salon du livre à Château-Arnoux Saint-Auban.....32

HISTOIRE LOCALE

Le bureau de poste de Saint-Auban33

Le parc du château34

TRIBUNE LIBRE

Le mot de "CASA 2020 "35

Le mot de "Démocratie CASA"35

NOUVELLES DE L'AGGLO

Gestion des eaux pluviales urbaines (GPEU)36

Les Biodéchets : un enjeu de société.....37

Programme à venir du théâtre38

Le centre culturel Simone Signoret totalement renové
à l'horizon 202339

Infos cinéma39

Visitez le théâtre39

DERNIÈRE MINUTE

L'année 2021 en photos40

ÉDITO DU MAIRE



René VILLARD,

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président
Provence Alpes-Agglomération
délégué aux déchets

Chères Jarlandines, Chères Saint-Aubanaises,
Chers Jarlandins, Chers Saint-Aubannais,

Je regrette que pour la deuxième année consécutive, nous ne puissions organiser et se retrouver lors de la cérémonie des vœux. Le Gouvernement prescrivait des mesures très restrictives qui ne permettaient pas de privilégier la convivialité, le partage et les échanges.

Même si cette année particulière nous a privés de notre art de vivre et du lien social traditionnel, mon équipe et moi-même nous sommes adaptés pour rester au plus près des besoins de la population, des associations, des commerçants, du tissu économique, en étroite collaboration avec l'ensemble du Personnel communal et du CCAS.

Tous ensemble, nous nous sommes pleinement investis et adaptés à la situation compliquée que représente cette pandémie.

Face aux difficultés de tous ordres de notre système médical, nous souhaitons apporter des améliorations concrètes à vous, nos administrés, en matière d'accès aux soins.

Après la mise en place d'une mutuelle communale, nous avons lancé le chantier de la Maison de Santé pluri Professionnelle (MSP), susceptible d'enrayer la désertification médicale en cours.

Certes les inquiétudes face aux dangers épidémiques ne vont pas s'estomper pour autant. En effet, les spécialistes s'accordent sur un point : la vaccination est importante. C'est elle qui permet d'enrayer cette épidémie.

La Municipalité va continuer de vous accompagner comme nous le faisons depuis le début en vous aidant dans vos prises de rendez-vous, en organisant, pour les plus fragiles, les transports pour la vaccination.

Au moment du bilan de fin d'année, je voudrai profiter de vous dire combien je suis contrarié de constater toutes ces incivilités sur notre commune. Je reste fermement persuadé qu'il y a d'autres moyens pour se rendre utile que de dégrader, casser ce que d'autres mettent des années à construire.

Je fais confiance à la Gendarmerie qui est chaque fois sollicitée et conduit les enquêtes nécessaires.

Je suis ravi de constater que les quartiers s'organisent et que les comités de gestion soient à votre disposition.

Malgré toutes ces contraintes qui nous empêchent de vivre normalement, j'espère de tout cœur que d'ici le mois de juin 2022, la situation se sera améliorée et que nous pourrons enfin, nous revoir.

Nous essaierons d'organiser une grande journée champêtre et conviviale.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, de très belles fêtes de fin d'année !

Meilleurs vœux à toutes et à tous,
Prenez soin de vous.
Le Maire,
Conseiller départemental,
René VILLARD

4 LA VIE MUNICIPALE

LES CONSEILS DE QUARTIER PRENNENT LEUR ENVOL

Les Conseils de Quartier ont été créés à Château-Arnoux Saint-Auban par décision du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2020.

Les Conseils de quartier sont des groupes de réflexion et d'élaboration de projets susceptibles de favoriser le mieux-vivre ensemble, et d'améliorer le cadre de vie au quotidien. Ils sont dotés d'un budget spécifique, inscrit chaque année au Budget général de la Commune.

Les Conseils de Quartier sont composés d'habitant(e)s et d'acteurs locaux volontaires et bénévoles et sont animés par des Comités de gestion dont les membres ont été élus le 13 mars 2021.

Quartier n°1 : il comprend les secteurs : Le Centre ancien et les Aires, Font-Robert et l'Avenue de Général de Gaulle (RN85), les Salettes et Saint-Pierre.

Depuis la mi-septembre, le Comité de gestion du Q1 a lancé plusieurs pistes de travail et la priorité s'est portée sur la place du Commerce, à Font-Robert. Un questionnaire a été adressé à la population de tout le quartier, afin de collecter les bonnes idées, et susciter des envies de participer à la construction d'un projet capable de répondre au mieux aux attentes des riverains et des utilisateurs de ce secteur de la commune.

Les réponses à ce questionnaire (ou tout autre communication) peuvent être déposées dans la boîte à lettres installée à cet effet au seuil de l'immeuble communal (à côté de la poste)

Le Président Raymond Ganzoin



Place du commerce Font-Robert

Quartier n°2 : Suite à plusieurs réunions du comité de gestion, présidé par Noël Linarès, il a été décidé d'organiser une rencontre avec les habitants du quartier afin de pouvoir créer un temps d'échange. Cette soirée a eu lieu le 1er octobre, les habitants en ont été informés par des flyers distribués dans les boîtes aux lettres.

Les tables rondes ont mis en lumière des questions, idées et propositions. Une synthèse a été réalisée puis nous avons fait un choix pour nos premières réalisations :

- L'aménagement de l'aire de jeux en face de l'espace José Escanez avec l'installation de deux tables, d'un point d'eau et d'une table de ping pong.
- La mise en place d'un composteur à proximité de l'immeuble Fontaria.

Un budget participatif, alloué par le conseil municipal aux 4 conseils de quartier, permettra la réalisation des différents projets.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN - BULLETIN MUNICIPAL N°3



L'espace José Escanez (Château-Arnoux),
Conseil de Quartier N°2

Le conseil de quartier a vocation à poursuivre ses actions d'amélioration du cadre de vie, avec le souci de végétaliser les espaces.

Le comité de gestion reste à votre disposition à l'adresse suivante : conseil2quartier2@gmail.com et vous invitera prochainement à de nouvelles rencontres.

Le Président Noël Linarès

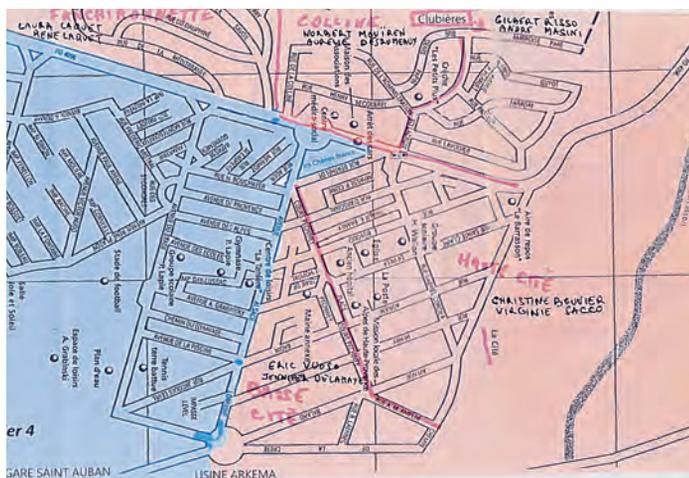
Quartier n°3 : Le conseil de quartier a pour mission l'amélioration des conditions de vie des habitants du quartier dans plusieurs domaines :

- a) Vie sociale, solidarité, jeunesse, animations
- b) Espaces verts, environnement
- c) Déchets
- d) Voierie, circulation, signalisation, éclairage
- e) Sécurité...

Le Budget alloué par la Municipalité est de 15000€ par quartier. Possibilité de s'associer avec un autre quartier pour cumuler les budgets sur un projet important qui concerne l'ensemble de la population.

Le comité de gestion qui comporte 10 membres élus, après échanges, décide pour le bon fonctionnement, le découpage géographique avec deux responsables par secteurs, plus facile à gérer avec la population. Ainsi 5 zones sont délimitées (cfer plan) :

- Clubières
- Colline
- Fanchironnette
- Haute Cité (du cours Pechiney jusqu'au Barasson)
- Basse Cité (du cours Pechiney jusqu'à L'Alsace-Lorraine)



N'hésitez à venir nous rejoindre ou à faire remonter vos remarques ou idées auprès des responsables de secteurs.

Le Président. André Masini.

Quartier n°4 : de Saint-Auban, s'est réuni pour la première fois le 02 décembre 2021. Les membres présents, ont décidé d'un commun accord, d'arrêter la date du vendredi 21 janvier 2022 afin de réunir tous les habitants du quartier n°4. Au préalable, chaque habitant recevra une invitation accompagnée d'un questionnaire, qui leur sera transmis directement dans leur boîte aux lettres.

Ce questionnaire a pour objectif, de trier et de formaliser les doléances des habitants, afin de les faire remonter auprès des élus qui les invitent à discuter avec eux.

L'objectif théorique est de, formuler des avis, des projets à débattre ensuite en réunion du conseil de quartier, de donner la possibilité aux habitants de s'exprimer et de soumettre des idées ou des revendications aux élus.

Il est un peu prématuré pour moi de faire un véritable bilan compte tenu des deux réunions effectuées dont un comité de gestion et un conseil de quartier.

À ce jour, toutefois, on sent bien que la question de l'information reste fondamentale. Il serait peut-être pertinent, en complément des supports papiers et des



réunions, que les membres des conseils de quartier utilisent pour ceux qui le peuvent, les possibilités offertes par Internet pour diffuser des informations sur la vie du quartier aux habitants, mais également pour offrir des espaces d'expressions.

Nous espérons que vous viendrez nombreux/nombreuses vous exprimer afin de donner tout le sens démocratique et participatif à notre Conseil de quartier.

La présidente Madame Mennana OHDA

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune est dotée de chênes pubescents et de tilleuls dont les graines sont très convoitées. C'est pourquoi cette année la municipalité a passé une convention avec l'ONF pour la récolte de graines forestières.

Ces semences sont envoyées dans une sécherie ONF dans le Jura. Elles sont traitées et conditionnées pour garantir leur qualité de germination.

Ensuite, les pépiniéristes achètent les semences pour produire des plants forestiers.

Enfin, les forestiers, planteront les plants ou sèmeront directement les graines.

Nous sommes fiers de pouvoir participer à la conservation de ces essences et mettons tout en œuvre afin de les préserver.



M. Etienne DUCHATEL (ONF) et son assistant



MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)

Comme nous l'annoncions dans notre bulletin municipal N°1, notre commune porte le projet phare de création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP).

Notre territoire présente une offre de soins en médecine générale et spécialiste particulièrement fragilisée qu'il est vital de renforcer.

La MSP permettrait :

- de faciliter l'accès aux soins pour les patients,
- de répondre aux besoins de la population,
- d'attirer de nouveaux professionnels de santé,
- de faciliter la coordination entre professionnels de santé.

La MSP se situerait au cœur de Saint-Auban à l'emplacement de l'ancien hôtel Villiard. Elle participerait ainsi à la redynamisation de la cité.

La réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité par le groupement mutualiste « la mut' » de la mutualité Française à titre gracieux, a confirmé la fragilisation en offre de soins sur notre commune.

Dans ce cadre, un questionnaire à l'attention des professionnels de santé de la commune a été réalisé qui ont pleinement validé l'idée d'une MSP, en mettant en avant notamment les difficultés actuelles d'accès aux soins, à la prévention et à l'éducation thérapeutiques du patient.

Nous entrons maintenant dans la deuxième étape du projet, à savoir celle d'accompagnement des professionnels de santé pour l'élaboration du pré-projet de santé. Dans le cadre d'un marché public, nous avons missionné une structure experte en accompagnement de projets d'exercice médical coordonné (Acsantis). Ce projet de MSP s'inscrivant dans le programme « Petites Villes de Demain » l'étude sera financée à 50% par la Banque des Territoires.

Cette mission est très importante pour fonder le socle de notre MSP et devrait se terminer en avril 2022.

La validation par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du pré-projet de santé permettra ensuite de lancer la phase pratique avec notamment l'achat des locaux destinés à la recevoir, l'hôtel Villiard, où l'espace (725 m²) pourrait être partagé avec une structure médico-sociale.

Le projet de Maison de Santé est le projet de tous et pour tous... N'hésitez pas à en parler autour de vous, tous les professionnels de santé étant les bienvenus !

Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle est une structure de soins de proximité ou exercent de manière coordonnée des professionnels médicaux : médecins, infirmiers, masseur-kinésithérapeute, sage-femme, pédicure-podologue, pharmaciens...psychologue, ostéopathe...

MIEUX VIVRE ENSEMBLE : UNE SIMPLE QUESTION D'ÉCOUTE ET DE RESPECT



La Municipalité a mis en place en 2020 quatre conseils de quartier correspondants au découpage des quatre secteurs électoraux de la Commune : une réelle volonté de donner la parole aux habitants et d'être au plus près des habitants en se mettant à leur écoute pour améliorer le mieux vivre dans tous les secteurs de notre commune si étendue.

Ce mieux vivre, outre des aménagements urbains, commence aussi par le relationnel entre chacun des habitants. Force est de constater qu'il est nécessaire de rappeler la réglementation en vigueur en matière de lutte contre les nuisances sonores notamment.

L'arrêté préfectoral n° 2001-1470 du 25.06.91 prescrit les règles conformément aux articles du code de la santé publique. Plusieurs volets y sont développés ; usages de pétards, travaux, musique, véhicules à moteur, etc... toutes sources de nuisances sonores. Voici les principaux qu'il convient de développer, générateurs de conflits qui pourraient bien être évités à remplacer par : voici les principaux sujets générateurs de conflits qui pourraient bien être évités.

TRAVAUX :

Les travaux effectués par des professionnels sont strictement interdits en semaine entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Les travaux effectués par les particuliers sont autorisés seulement sur les créneaux suivants :

- Du lundi au samedi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

AUTRES NUISANCES :

L'article 8 du dit arrêté préfectoral spécifie que « les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations en fonctionnement et le comportement ne soient pas une source de nuisances sonores pour le voisinage »

L'article 9, indique également « les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage » (aboiements incessants, errance sur la voie publique...)

Est-il nécessaire de rappeler également que toute détérioration de la voie publique due à des travaux est condamnable ? (Encombrement par des matériaux, nettoyage des outils de bricolage notamment bétonnières, etc.)

Tout contrevenant à ces dispositions pourra être poursuivi comme le prévoit la loi.

Chacun est invité à respecter la tranquillité du voisinage, un peu d'écoute et de compréhension et tout le monde pourra trouver ou retrouver la sérénité de vie à laquelle il est en droit de prétendre.

URBANISME : VOS DEMARCHES EN LIGNE

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

À partir du 1^{er} janvier 2022, pour réaliser ces démarches, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

En se connectant sur le lien suivant :

<https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-paa>

Le dépôt en ligne, c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers à partir du 1^{er} janvier 2022 mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

LE SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

A chaque étape de votre projet, le service d'Autorisation du Droit des Sols (ADS), ou plus communément appelé le service des autorisations d'urbanisme de la commune vous renseigne et vous accompagne.

François LECERF, responsable du service ADS,

Julien AUBERT, instructeur, et Mireille HENRIETTE, chargée de la gestion administrative des dossiers, vous accompagnent et vous conseillent dans toutes vos démarches concernant vos projets d'aménagement, de construction, de rénovation, ou de travaux divers (clôtures, ravalement, réfection de toiture, coupes et abattages d'arbres...).



Les bureaux du service

Dans le cadre de la mutualisation de services, la commune de CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN propose une mise à disposition du service ADS par convention à certaines communes de l'agglomération. Ainsi, au sein de Provence Alpes Agglomération, 6 communes ont déjà adhéré : Barras, Les Mées, Mallefougasse-Augès, Mallemoisson, Mirabeau et Thoard.

La convention prévoit, en plus de l'instruction des dossiers d'urbanisme, l'accueil des pétitionnaires en mairie de CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN, des permanences sur les communes, des visites sur le terrain, des rencontres avec les élus et les agents communaux.



Visite sur Mallemoisson le 23 novembre dernier

Pour l'année 2021, plus de 600 dossiers ont été instruits par le service :

DOSSIERS au 25 novembre 2021					
Dossiers Commune	Certificat d'urbanisme	Déclaration préalable	Permis de construire	Permis d'aménager	Total
CHATEAU-ARNOUX ST-AUBAN	68	101	33	2	204
LES MEES	107	104	53	1	265
MALLEFOUGASSE	8	20	4	0	32
MALLEMOISSON	8	28	7	0	43
MIRABEAU	4	21	9	0	34
BARRAS	2	6	0	0	8
THOARD	11	17	4	0	32
Total	208	297	110	3	618

En plus de l'accueil public au 1^{er} étage de la mairie, dans le respect des gestes barrières, vous pouvez contacter le service ADS par : Téléphone : 04.86.89.10.14 ou par courriel : adscasa@mairie-casa04.fr

MAIS OÙ SONT PASSÉS LES MOUSTIQUES ?

Depuis plusieurs semaines enfin un peu de répit... et l'on pourrait même se demander s'ils n'ont pas migré vers des pays plus chauds pour y passer l'hiver.

Hélas pour nous il n'en est rien, ce n'est que le froid qui ralentit leur organisme et leurs activités métaboliques : ils sont rentrés en « diapause ». Les œufs des femelles fécondées n'éclore que dans quelques mois et d'autres resteront à l'état de larves pour se développer qu'au printemps. Les moustiques ne disparaissent jamais, ils vont vivre ces quelques mois d'hiver au ralenti, dans des endroits calmes, invisibles à nos yeux mais toujours présents. Contrairement à l'homme qui produit sa propre chaleur et a besoin de calories, cet insecte adopte automatiquement la température de son environnement et n'a donc pas besoin de se nourrir en permanence. Seules quelques femelles fécondées peuvent piquer l'humain une à deux fois pendant cette période d'hibernation pour se sustenter.

Ils se cachent et ils dorment et attendent les beaux jours pour lancer de nouvelles offensives.

Dans un souci environnemental la commune a déjà misé sur des solutions alternatives et écologiques, avec l'installation

de nichoirs à chauve-souris mésanges..., pour lutter contre la propagation de cette espèce, en attendant que d'autres solutions soient mises en place.

A la fin du printemps 2021 plus d'une vingtaine de nichoirs ont déjà été installés dans le parc du château jusqu'à l'école de Font Robert.

Dès septembre, avec l'aide des services techniques et des associations de protection de la nature LPO et Cistude, nous avons poursuivi leur installation sur les différents espaces de la commune : la chaîneraie à proximité du plan d'eau de Saint Auban, les Salettes à Château Arnoux et prochainement le Barasson.

La fabrication des nichoirs a été confiée au Pôle Médico Educatif (P.M.E.) la Durance, qui dans le cadre de la formation préprofessionnelle réalise des travaux de menuiserie. La situation sanitaire actuelle a ralenti le processus de fabrication mais nous espérons qu'à nouveau vous pourrez très prochainement leur passer vos commandes pour participer collectivement à la lutte contre la propagation de cette espèce envahissante.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE AIRE DE JEUX JOSÉ CARLI



Pour le plus grand plaisir des enfants, la nouvelle aire de jeux « José CARLI » a été mise en service au sein de l'espace GRABINSKI. Elle est accessible aux enfants et accompagnants à mobilité réduite.

Moment d'émotion, lors de son inauguration quand le Maire de la Commune a honoré la mémoire de José CARLI devant sa famille et l'assistance présente.

« Quand mon adjoint m'a proposé de transférer l'aire de jeux au nouveau centre de loisirs, j'ai accepté que le nom de José CARLI, grand militant de la CGT dont nous étions très proches, disparu en 1988, soit conservé. Nous avons tant partagé ensemble, des joies et des peines, de multiples combats. Nous étions aussi ensemble dans la Commission enfance du comité d'établissement de l'usine et nous nous sommes investis dans le bien être des enfants, des salariés, cherchant les meilleurs coins de France pour nos colonies de vacances. Ton nom est à sa place dans ce parc, aux côtés d'André GRABINSKI (directeur de l'usine, créateur des installations sportives, tragiquement disparu après la guerre), d'Alain BOGHOSSIAN, l'enfant du pays, champion du monde de football et de Claude OLIVARES, brillant footballeur comme toi employé à l'usine et comme toi disparu trop tôt ».

Un grand merci aux services techniques de la Commune, pour leur contribution importante à cette réalisation

Inauguration de la nouvelle aire de jeux pour enfants en présence de la famille.
Le Maire René VILLARD
Marc ROVIRA,
l'adjoint délégué aux travaux



TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CIMETIÈRE ST PIERRE



Après les allées du cimetière du Blachon et l'installation d'un nouveau point d'eau, c'est au cimetière Saint-Pierre que d'importants travaux de rénovation ont été entrepris par la Mairie.

Le plus ancien cimetière de la Commune, situé au bord du lac, abrite aussi un monument aux Morts, les tombes commémoratives des victimes de la catastrophe de l'usine de Saint-Auban du 13 décembre 1926, l'ancien carré des enfants....

Pour le respect des défunts et des familles, ces travaux ont demandé un engagement important des services techniques pour la taille et le débroussaillage des végétaux, un nettoyage poussé pour permettre à l'entreprise EIFFAGE de réaliser les travaux de terrassement, de compactage et la mise en place de 200 tonnes de gravier de Mallefougasse sur une surface de 2.300 m² d'allées.

Une pleine semaine de travail pour une dizaine d'ouvriers spécialisés avec le concours de pelles, chargeur et compacteur pour un résultat remarquable et remarqué au vu des nombreux témoignages et remerciements reçus.



Photo Irène TESTA - LA PROVENCE
Le Maire, René VILLARD - L'adjoint délégué aux travaux Marc ROVIRA
et l'adjointe déléguée aux affaires sociales Francine OBELISCO.



Dépôt de gerbe pour les victimes de l'accident survenu à l'usine de Saint-Auban en 1926



PANORAMA DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR



Début des travaux de réhabilitation des vestiaires de la Rotonde du stade Grabinski de Saint-Auban.



ÉS SUR LA COMMUNE CES DERNIERS MOIS



Travaux de réfection des allées du cimetière du BLACHON à Château-Arnoux.



Mise en place de garde-corps de sécurité à la sortie des mariés de la Mairie.



Réfection de l'étanchéité et de l'éclairage de la fontaine devant la Mairie, place Camille REYMOND



Réaménagement du trottoir aux « Chênes blancs » avenue Alsace Lorraine à Saint-Auban.



Création d'un rond-point pour moduler la vitesse et la circulation, avenue Piaton à Saint-Auban



12 TRAVAUX

CAMPAGNE DE SÉCURISATION DE LA VITESSE SUR LA COMMUNE



RUE DE LA JALINIÈRE



ROUTE DU PIERRARET



AVENUE BALARD



RUE ALFRED GUYOT

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



MOULIN À BLÉ DU BARRASSON

Le moulin à blé du Barrasson est mentionné dans la monographie de l'Abbé MAUREL en 1889, aux pages 47 et 149. Il est indiqué en bas de page : « le réservoir (écluse) du Barrasson fut construit en 1705 aux frais de tous ceux qui devaient arroser ».

D'après la carte de l'état major de 1820/1866, le moulin devait probablement se situer côté gauche de la route, dans le sens Château-Arnoux/Saint-Auban, face au bâtiment actuel légèrement en contrebas du pont routier. Le symbole de la construction est visible sur la planche cadastrale. Il est aussi identifié au cadastre Napoléonien de Château-Arnoux à la section « C », comme moulin (difficilement lisible mais identifiable).

Une des deux Meules à blé du moulin refait surface :

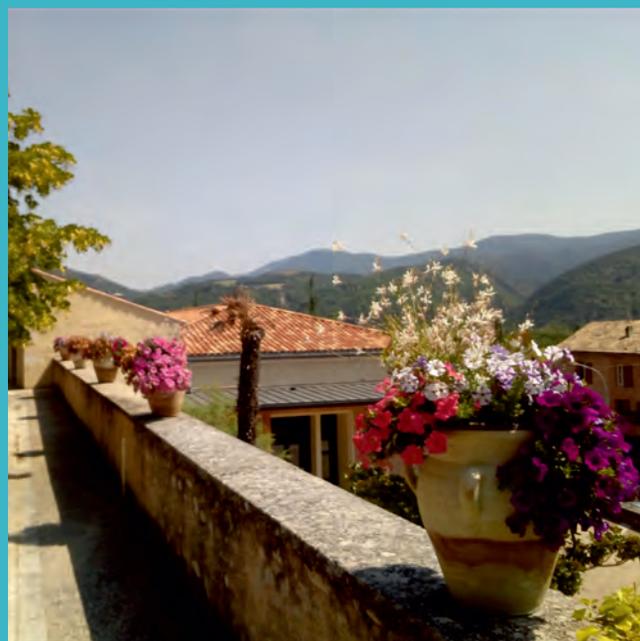
Le 29 novembre 2020, Luigi CORRARO en compagnie de Jean NASARI qui lui confie s'être amusé dessus dans sa plus tendre enfance, découvrent une surprenante meule en pierre enfouie dans le lit du torrent, 30m en dessous du pont routier. Son diamètre est de 1,50m et d'une épaisseur de 30cm. A son milieu, un trou de 27cm avec deux encoches pour l'entraînement, servait à l'alimentation en blé. Deux cerclages aciers sur le pourtour, dont un est arraché, permettaient le maintien homogène de l'ensemble.



Grâce à la complicité de Geneviève PELEGRINA Adjointe déléguée au Patrimoine, de Marc ROVIRA Adjoint délégué aux travaux et des services techniques de la commune ainsi que du Président honoraire de l'association du Patrimoine Jaque DALCANT, cette merveille a pu être récupérée et nettoyée.

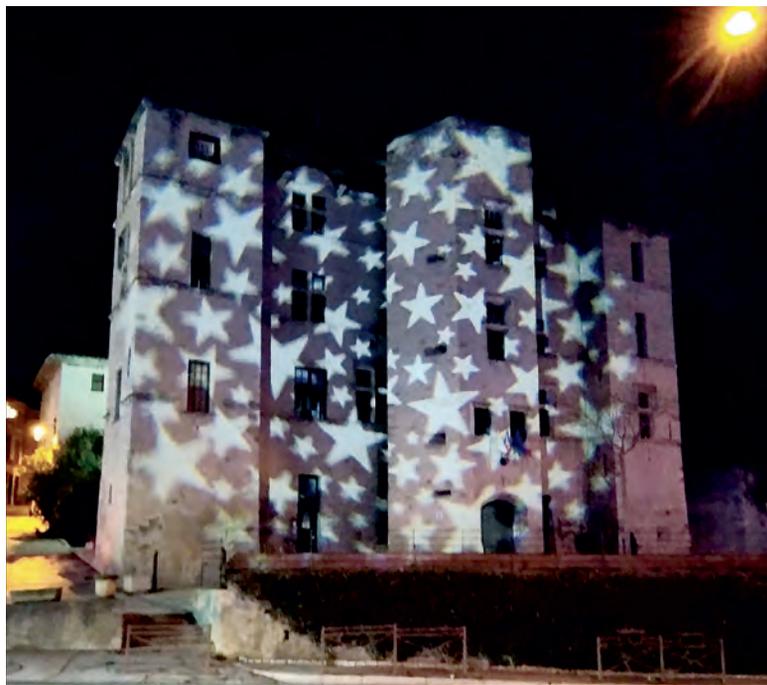
Après réparation et mise en valeur, ce riche témoin de notre histoire locale sera exposé dans un lieu, le plus approprié, qui reste à définir. Pour le plus grand plaisir de l'association du Patrimoine et des habitants de notre ville, l'histoire se perpétue et les souvenirs de nos anciens seront transmis ainsi à nos jeunes.

L'Association du Patrimoine Jarlandin





14 ILLUMINATIONS





CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN, VILLE POUR LA PAIX



Notre commune est entrée cette année dans le réseau mondial des « Maires pour la Paix », en devenant membre de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP).

CHATEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN a rejoint de nombreuses villes de France comme PARIS, LYON, NANTES MONTPELLIER MONTREUIL, MARTIGUES ... pour ne citer

que les plus importantes, villes qui ont décidé d'œuvrer pour la Paix et notamment de soutenir la ratification par la France du Traité international sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) entré en vigueur en janvier 2021.

Les communes membres et leurs élus s'attachent, par la mise en place de programmes locaux, à faire progresser la culture de paix à tous les niveaux.

C'est ainsi que des enfants de commune ont été associés à la plantation d'un arbre pour la Paix, au printemps.

Notre monument aux Morts pacifiste, érigé en 1930 sous la municipalité de Victorin Maurel, est devenu un lieu incontournable de rassemblement pour de multiples initiatives en faveur de la Paix et du désarmement.

Les élus de Château-Arnoux Saint-Auban s'honorent de participer au pacifique combat des maires d'Hiroshima et de Nagasaki, fondateurs du mouvement des « Maires pour la Paix », qui interpellent les peuples du monde, par la voix de Tomihisa TAUE, Maire de Nagasaki :

« Allons-nous, en tant que membres de la race humaine, choisir un avenir dans lequel nous continuerons à entretenir des armes nucléaires qui pollueront la terre et condamneront l'humanité ? Le temps n'est-il pas venu pour nous d'élever nos voix individuelles, comme le font les mouvements pour la décarbonisation et les objectifs de développement durable, et de dénoncer les dangers inhérents aux armes nucléaires afin de faire évoluer le monde ? »

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



L'armistice a été commémoré à Château – Arnoux – Saint – Auban, Monsieur le Maire, **René VILLARD** était entouré d'élu(es), des portes drapeaux, des pompiers, des habitants, d'une délégation du collège Camille Reymond, **Madame BAROT**, documentaliste et deux élèves **Lola BARON et Jharikhanda MASSA**. On pouvait aussi noter la présence du Président de l'association patriotique, **Michel DESTREMONT** avec sa petite fille.

Tout le monde portait à sa boutonnière « le bleuet de France » distribué au public.

Après la lecture par Monsieur le Maire, du message qui rappelait l'horreur d'une première guerre mondiale, Lola et Jharikhanda ont aussi lu des textes commémoratifs et ont déposé avec lui la gerbe municipale, montrant **un devoir de**



mémoire et de célébrations toutes générations confondues.

A cette occasion les deux élèves ont reçu de la part de l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, « **ONAC** » le diplôme de « **petit veilleur de la mémoire** » et ont été remerciés de leur venue.

Nous espérons que lors de la prochaine commémoration d'autres élèves puissent s'investir dans cet acte citoyen, afin de continuer à honorer la mémoire des soldats « **morts pour la France** ».

Toutes les personnes présentes ont pu ensuite échanger avec émotions autour d'un apéritif servi sur le parvis du Château.

DEVOIR DE MÉMOIRE : ACHILLE GIOVANNONI

Le 20 octobre dernier, une figure de la commune nous quittait : Achille Giovannoni. Prénommé *Ciro* (*Cyril*) à sa naissance, il sera toujours appelé – sauf par la grande communauté italienne de Château-Arnoux-Saint-Auban – Achille ! Il était né le 5 juin 1922 à Sesto-Fiorentino, petite ville de 45 000 habitants, au nord de Florence, à laquelle elle est aujourd'hui rattachée. Ses parents ont émigré en France, dès fin 1922, comme des centaines de milliers de Transalpins, en 22/25, fuyant l'ascension vertigineuse de Benito Mussolini, et du Fascisme. La famille s'agrandira de 5 autres enfants, et habitera au Village, puis à Saint-Auban. Ils ont presque tous fait carrière à l'Usine « Pêchiney ». Fin 1940 Achille est incorporé dans la Marine et navigue sur un « Chasseur de Sous-Marins Classe III ». En 1943, en permission, il est arrêté par la Gendarmerie, suite à une dénonciation dont il a toujours gardé le secret, alors qu'il déjeunait en famille. Direction les Camps du Reich : Klavenfurt (Allemagne) puis Straubing (Autriche). Il en revient vivant en avril 1945 grâce à un grand-père autrichien, détenu comme lui, mais qui a vu les mitrailleuses installées sur une hauteur par les « SS », et qui a compris que leur pseudo-libération était un piège mortel. Après bien des péripéties, il arrive à Paris pour être libéré – sa famille est prévenue par le Maire Camille Reymond, de son retour imminent. Achille était ajusteur-tourneur de métier, et il va être affecté à l'Atelier Central où il fera toute sa carrière.

MUSIQUE, TRADITIONS, BASKET !

Achille va déployer une activité et un engagement socioculturel extraordinaires. Il sera même Correspondant Local de Presse pour « Le Méridional » dans les années « 60 ». Passionné de Basket, dès l'âge de 15 ans, il avait créé avec son père un embryon de club près du « Moulin ». Après la guerre il va intégrer le club créé à Saint-Auban notamment par Jean Hugla et Henri Suzanne et qui est présidé par Monsieur Guillaume. Moniteur puis officiel de la FFBB, il connaîtra l'ascension du Basket saint-aubannais qui va flirter, d'abord avec les garçons – puis avec les filles – avec le niveau national.



Jouant de la Clarinette, du Saxo et grattant parfaitement la Contrebasse, il est dans les années « 50 », vice-président de la Société de Musique où il enseigne ses instruments de prédilection. Le président n'est autre que Maurice Baraton, le directeur de l'usine qui est un organiste distingué. C'est dans cette période qu'il participe à la naissance du Carnaval et à la première résurgence de la grande tradition de la Saint Sébastien, celle des « Bouffets ». Il y en aura beaucoup d'autres, jusqu'en 2018 ! Moins connu est son rôle dans la création du club d'Échecs en 1964, avec Messieurs Desvigne et Christophe. Le succès est immédiat car beaucoup d'habitants de la Cité ouvrière viennent de pays européens

comme la Russie, l'Ukraine, la Yougoslavie, l'Espagne, la Pologne ou la Grèce et « poussent du bois » depuis leur plus tendre enfance ! Être vice-président des Anciens-Marins (puis président en 1977) lui laisse encore le loisir de s'occuper de la Trésorerie du Comité des Fêtes. Des comités des fêtes nombreux (3) à l'époque: (Château-Arnoux, Saint-Auban et La Gare) qu'il conseille pour le choix des orchestres. En 1985, avec Pierre Fustin il crée le Club des Anciens qui prendra plus tard le nom de « Joie de Vivre ». En 2018 le maire Patrick Martellini l'avait fait Citoyen d'Honneur. Et dire que son fils unique, Jean-Paul, est passionné... de Tennis !

ACTUALITÉS ET INFORMATIONS DU CCAS

ALLOCATION DE FIN D'ANNÉE POUR LES PERSONNES ÂGÉES - 2021

Tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre des actions de prévention et de développement social. En cette période de fin d'année, ces actions sont renforcées au profit des plus défavorisés avec la mise en place d'allocation de fin d'année pour les personnes âgées.

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'équipe du CCAS vous accueille et vous conseille dans la constitution de votre dossier sur rdv du 22 novembre au 31 décembre 2021, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, (le mardi uniquement de 8h30 à 11h30).

Pour tout renseignement, contacter
CCAS, les Jardins de la Cité 7 cours Pêchiney - 04600 Saint-Auban
ccas-accueil@mairie-casa04.fr / 04 92 33 20 16



LAEP PIC & POC

Venez rencontrer d'autres parents et jouer avec d'autres enfants

Vous trouverez à Pic & Poc des espaces de jeux, de lecture, de création... mis à la disposition des familles afin de partager du temps privilégié avec son (ses) enfant(s).

Pic & Poc accueille les futurs parents et/ou les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

Pic & Poc peut également être un premier lieu de socialisation pour l'enfant. Favorisant les échanges entre parents et/ou entre parents et professionnels de la petite enfance formés à l'écoute, Pic & Poc est un lieu convivial pour discuter de parentalité.

Le lieu d'accueil enfant-parent PIC & POC est un service du CCAS de Château-Arnoux-Saint-Auban agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence.

Pic & Poc se situe au local de La Chêneraie, Avenue des écoles (proche du gymnase Paul Lapie à Saint-Auban).

Nous vous accueillons tous les mardis et vendredis entre 9h00 et 11h00 (fermeture annuelle pendant les vacances de fin d'année).

Pour tout renseignement, contacter
Service Animation Enfance et Jeunesse
ccas-laep@mairie-casa04.fr / 04.92.31.29.35



ATTENTION ! LE CCAS DÉMÉNAGE !

A partir du 23/12/2021, le CCAS sera transféré à l'adresse suivante :

Les Jardins de la Cité 7 Cours Pechiney - 04600 Saint Auban
N° de tél inchangé : 04 92 33 20 16 / 06 45 73 72 49

Fermeture exceptionnelle du CCAS le 22/12/2021
en cas d'urgence : 06 45 73 72 49

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire recherche régulièrement du personnel pour encadrer le temps méridien.

Pour tout renseignement, contacter
ccas-restaurant-scolaire@mairie-casa04.fr :
04 92 64 46 43 / 06 60 13 40 15



CLSPD

Présidé par M. le Maire, l'assemblée plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance s'est réunie le 10 novembre dernier. Une quarantaine d'acteurs du territoire ont présenté leurs missions et actions en matière de prévention sur le territoire communal. Ainsi, gendarmes, police, institutions et associations ont échangé avec M. le Procureur de la République, mais également les représentants de l'Etat, du Département et de l'Agglomération.

Cette séance, riche en échanges et discussions, a notamment permis de mettre en avant les besoins de prévention en matière d'usage des outils numériques.

Pour tout renseignement, contacter
CCAS, les Jardins de la Cité 7 cours Péchiney - 04600 Saint-Auban
direction@mairie-casa04.fr / 04 92 33 20 16



POINT D'INFORMATION JEUNESSE

Le Point d'Information Jeunesse informe et répond aux questions des jeunes de 11 à 29 ans. Santé, formation, orientation, recherche de stage et de job, mobilité, loisirs : des envies, des questions, des projets ?

L'informateur jeunesse reçoit les jeunes du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

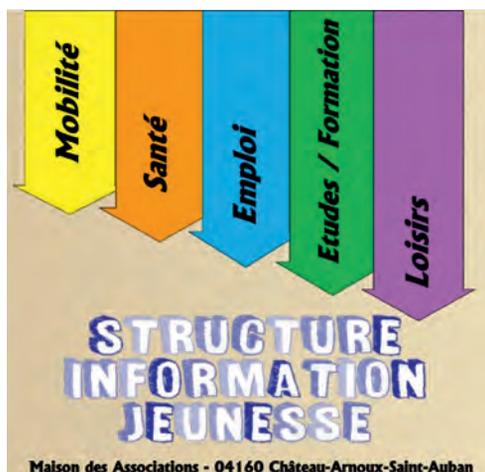
Vous trouverez au PIJ un espace documentation ainsi qu'un ordinateur en accès libre.

Le PIJ propose également des ateliers dans ses locaux situés Route Nationale à Saint Auban, ou à l'extérieur. Ainsi,

l'informateur jeunesse a sensibilisé des jeunes sur les usages du numérique. Formidables outils, les écrans doivent faire l'objet de précautions d'usage. Comment les utiliser au mieux, quels sont les dangers ? autant de questions abordées sous forme d'ateliers ludiques et participatifs.

Pour tout renseignement, contacter

Le Point d'Information Jeunesse
ccas-pij@mairie-casa04.fr
04.92.31.29.35 / 06 45 80 78 26



DISPOSITIF VILLE VIE VACANCES

Depuis plusieurs années, le CCAS de Château-Arnoux Saint Auban est engagé dans le dispositif Ville Vie Vacances, aux côtés de la CAF04, des services de l'Etat et de l'Université Solidaire.

A travers ce dispositif, le CCAS cofinance des séjours, permettant ainsi à des enfants de la commune âgés de 6 à 14 ans de bénéficier de premiers départs en vacances.

12 enfants de la commune sont partis en séjour et ont ainsi découvert la faune et la flore en montagne, mis en place un projet artistique autour de la nature, fabriqué des teintures textiles, observé les étoiles, ou encore découvert l'acrobranche.

Ville Vie Vacances, c'est également la possibilité de financement d'un BAFA Citoyen, pour des jeunes motivés par l'animation. Notre centre de loisirs La Passerelle a accueilli cet été une jeune stagiaire dans le cadre de sa formation. Pour la session BAFA 2022, 2 jeunes de la commune sont inscrits et devraient prochainement intégrer le dispositif. Ces futurs animateurs participent activement à l'encadrement et l'animation des séjours, leur donnant ainsi une première expérience.

Pour tout renseignement, contacter
Service Animation Enfance et Jeunesse ccas-laep@mairie-casa04.fr
04.92.31.29.35



COLLOQUE CCAS

Le 20 octobre dernier, la municipalité accueillait le colloque « A votre écoute » organisé par la Mutualité Française Sud et le Conseil départemental.

Ce colloque a permis de restituer les résultats de l'enquête que la Mutualité a mené début 2021 sur l'isolement des seniors durant la crise sanitaire. Cette étude à laquelle ont participé certains seniors de la commune a permis de mettre en évidence leurs besoins et envies.

Les thématiques liées au bien-être ont été très largement évoquées comme préalables à une bonne santé et donc à un « bon vieillissement ». Les actions de prévention de la perte

d'autonomie maintiennent le lien social, c'est cet axe de travail qui a été retenu par la municipalité pour 2022.

En partenariat avec la Mutualité Française, le CCAS et le centre social la Marelle organiseront dès janvier des ateliers santé et bien-être tels que les ateliers équilibre, nutrition et mémoire.

De quoi renforcer les bonnes résolutions prises en début d'année !!

Pour tout renseignement concernant les ateliers à venir :
04 92 33 20 16 / cas-accueil@mairie-casa04.fr



BAPTÊME LES AILES JARLANDINES

“L’association Les Ailes Jarlandines, stationnée sur l’aérodrome de Château Arnoux Saint Auban a souhaité, en partenariat étroit avec la mairie, faire voler sur ULM, à titre gracieux, des jeunes gens méritants sélectionnés par l’Adjointe aux affaires sociales, à la solidarité et au logement avec l’aide du Pôle Médico Éducatif et du CCAS. Ces jeunes gens étaient au nombre de onze. Ils ont passé chacun une

cinquantaine de minutes en vol et gardent un souvenir inoubliable de cette expérience aéronautique. Un très beau partenariat à reconduire en 2022. »

Remerciements à Irène Testa, journaliste à la Provence, pour l’autorisation de publier ses photos.



LA « MUTUELLE COMMUNALE » : UN BON DÉMARRAGE

Opérationnelle depuis le 1^{er} juillet dernier, une cinquantaine de personnes ont été reçues lors des quatre permanences tenues par la « Mutuelle de France Alpes du Sud ».

20 contrats portant sur 34 personnes ont été réalisés.

Rappelons que la « mutuelle communale » est une complémentaires santé initiée et réalisée par la commune pour ses habitants. Trois niveaux de garanties sont proposés, « La Riaille », « Le Barrasson », « Le Fournas »

La « mutuelle communale » a été mise en place pour favoriser l’accès aux soins. En effet on estime que 5 à 10 % de nos concitoyens sont « sans mutuelle ». Or nous savons que l’accès à une complémentaire santé favorise l’accès aux soins, à la santé. Il était donc important que notre commune s’implique dans ce dispositif.

La « Mutuelle de France Alpes du Sud » : Le partenaire labellisé

Contact : MFAS 04 92 61 14 94 - Sisteron@mfas.fr



Signature de la convention

OCTOBRE ROSE : SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.

25 NOVEMBRE 2021

Les dispositifs nationaux d'alerte et d'écoute

Victime ou témoin de
violences faites aux
femmes ?



En cas d'urgence et de
danger immédiat :

3919

Pour un conseil, une
orientation :

arretonslesviolences.gouv.fr

Le 3919

C'est le numéro national de
référence d'écoute téléphonique et
d'orientation à destination des
femmes victimes de violences, de
leur entourage et des
professionnels concernés. Il est
anonyme et accessible
gratuitement 7j/7, de 9h à 21h.

Le 114

est un numéro d'urgence gratuit et disponible 24h/24, 7j/7, au
service des personnes ayant des difficultés à parler ou
entendre. L'alerte peut se faire par SMS. Le 114 établit le
lien avec le service d'urgence local concerné.

Les dispositifs locaux

Le Centre d'Information sur les droits des
Femmes et des Familles :

Accueil et accompagnement des victimes de
violences conjugales et intrafamiliales

Écoute, conseils juridiques, mise à l'abri, aide
aux démarches de santé et socioprofessionnelles.

04.92.36.08.48 - contact@cidff04.org



L'Association de Médiation et d'Aide aux Victimes
Accueil, écoute, soutien, accompagnement, information pour
les victimes d'infraction pénale. 06.88.19.77.47 -
amav04@orange.fr



La Maison de Protection des Familles a pour objectif de
prévenir les victimes et co-victimes (y compris les jeunes,
les seniors et les personnes en situation de handicap)
06.18.90.37.74

125 840

victimes
de violences
conjugales en
2019

Les appels reçus ont
triplé pendant la période
de confinement de mars
à juin 2020



Dans plus de 80%
des cas, les
violences ont lieu
à l'intérieur du
domicile.

77

**Féminicides
en 2021
en France**

9%

de femmes en situation de
handicap ont été victime de
violences physique et /ou
sexuelles au sein de leur
ménage ou en dehors

**Une femme décède tous les 2 jours,
victime de son conjoint ou ex conjoint !**

VIVRE EN SITUATION DE HANDICAP A CHATEAU-ARNOUX / SAINT-AUBAN MALGRÉ LES FREINS ET OBSTACLES, ON Y TRAVAILLE ...

JE NE VOUS VOIS PAS ? NE VOUS ENTENDS PAS ?

Donnons-nous les moyens de sortir de cette opacité, en mettant en place ensemble un outil de communication ;

Au vu des complications rencontrées pour vous informer, qui sont autant de freins à la communication, concernant des événements accessibles à toutes et tous, organisés avec et pour les personnes en situation de handicap sur notre Commune, je vous propose de mettre en place un circuit court. Cela se fera directement par courrier postal à votre domicile et/ou par mail, afin de vous informer de tout ce qui se fait et fera sur notre Commune. Ceci concerne les personnes en situation de handicap, mais également les personnes aidantes qui oeuvrent au quotidien auprès d'adultes ou enfants. Il n'est là, question que d'adresse postale et/ou mail, et à votre convenance un numéro de téléphone. Il est, à mon sens, important que vous sortiez de cet anonymat qui a malheureusement pour résultat, de vous rendre invisibles et muets, ce qui ne sert en rien vos intérêts, puisque cela vous isole et vous tient à l'écart encore plus de tout et tous. Cet outil, rendra plus rapide l'accès aux événements mis en place sur notre Commune, dont vous êtes les principaux destinataires en intégrant le tout public et ainsi privilégier le Vivre ensemble tout naturellement. Vous pouvez me contacter directement (06.77.34.14.16 – s.toumani@mairie-casa04.fr), pour convenir d'un rendez-vous téléphonique (ou physique à l'annexe de Saint-Auban), afin que celles et ceux qui le veulent, puissent intégrer librement, un répertoire regroupant les adresses postales et/ou mail-téléphone des personnes en situation de handicap et personnes aidantes vivant sur notre Commune.

Ce dossier sera bien entendu, utilisé uniquement dans le cadre de mon mandat d'élue au handicap et dans l'unique but de servir vos intérêts, il sera livré au C.C.A.S. qui vous garantira la confidentialité de ces informations.

DES NOUVELLES DU QUESTIONNAIRE

La Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap, ne pouvant finalement pas participer à la distribution du questionnaire, au vu de la charge de travail que cela représente et des raisons d'organisations, vous comprendrez l'importance pour celles et ceux qui sont d'accord, de ma



proposition dans le paragraphe précédent « JE NE VOUS VOIS PAS ? NE VOUS ENTENDS PAS ? », d'établir ensemble notre propre répertoire afin de pouvoir enfin échanger, communiquer, avec adresse postale, téléphone et mail.

Il est impératif que, nous mettions cet outil en place, notamment pour informer, de tout ce qui pourrait se faire sur notre Commune, en matière d'activités, animations accessibles à toutes et tous, afin de permettre à toutes et tous d'y participer, personnes en situation de handicap mais également les personnes aidantes de notre Commune.

« SANTÉ-MARCHE A PIED » ÇA AVANCE A GRANDS PAS

Une bonne nouvelle ; le projet de « Santé-Marche à Pied », avance à GRANDS PAS. Il est en phase de réalisation et verra sûrement le jour en 2022, avec la participation de Monsieur Bernard JULLIEN Adjoint aux Sports, Monsieur Gerard BENOIT 1er Adjoint aux finances (nous étudions la possibilité de la gratuité de cette activité sportive), sans oublier le soutien de Monsieur le Maire René VILLARD et Madame Francine OBELISCO 2ème adjointe aux Affaires Sociales. Cela serait déjà, l'occasion pour certain(e)s de sortir de chez soi, rompre la solitude en intégrant un groupe, prendre tout simplement un bol d'air, profiter de la nature en arpentant à son rythme et chacun d'après ses capacités, nos beaux espaces verts. Il est prévu une période d'essai de trois mois et si concluante, nous continuerons cette activité le plus longtemps possible. Cette future activité sportive sera cadencée d'exercices d'assouplissement. En sachant que :

- pratiquer la marche à pied, régulièrement, permet non seulement de retrouver une bonne santé physique et morale, mais également de la stabiliser et de voir augmenter sa durée de vie dans de meilleures conditions.
- faire de la marche ou tout autre sport collectivement est une bonne motivation, instaure une constance dans la durée de cette activité qui ne peut être que bénéfique pour les futurs usagers.
- cela permettra également à des personnes vivant seules en situation de handicap ou pas, de sortir de l'isolement, nouer ou renouer des liens sociaux...
- cette activité physique est, non seulement intéressante au niveau santé publique, mais également économiquement pour la collectivité, en effet, une santé retrouvée ou entretenue est synonyme de moins de frais en traitements médicaux et un maintien à domicile dans la durée et de qualité.

Ce sport serait à destination de tout public afin de promouvoir le « Vivre Ensemble Naturellement », néanmoins, il est naturellement en direction, de toute personne en situation de handicap qui le veulent et le peuvent, de celles/ceux, dont la santé dépend d'exercices physiques adaptés et réguliers (Diabète, cancer, Alzheimer, arthroses, dépression et toute autre maladie chronique, ...etc.), des personnes retraitées d'ESAT. Avec bien entendu un certificat médical d'aptitude. Nous proposons également aux aidant(e)s familiales qui le désirent d'intégrer ce groupe. Ce projet peut être aussi bien être proposé ; à des enfants, des adultes en institut/associations avec accompagnement de leur propre personnel encadrant.

Un professionnel spécialiste de l'activité physique, de la santé et du handicap (APA) sera recruté pour encadrer les groupes. Monsieur Bernard JULLIEN adjoint aux sports et moi-même, sommes en relation avec l'association multisports TRAIL LOISIRS C.A.S.A. qui sont des professionnels dans le sport Adapté.

Mme TOUMANI Soréa
Conseillère Municipale Déléguée
au Handicap
s.toumani-mairie-casa04@orange.fr

ASSOCIATION JAPON

Présentation :

L'atelier culturel japonais est né en 2013 au lycée Pierre Gilles de Gennes où j'étais professeure d'Histoire-Géographie. Sur demande des élèves qui souhaitaient en apprendre plus sur la culture japonaise à travers la lecture des mangas, j'ai mis en place des cours variés. L'atelier s'est poursuivi au collège Mont d'Or à Manosque puis au collège Camille Reymond à Château-Arnoux. Depuis Avril 2019, l'atelier est devenu une association.

Quel est le but de l'atelier ?

Le but de mes cours est de faire découvrir toutes les facettes de la culture japonaise traditionnelle et moderne aux novices ou d'approfondir les connaissances des personnes déjà intéressées.

Que proposons-nous à l'atelier ?

L'offre est diversifiée : je propose des cours écrits sur des sujets précis (le sport au Japon, l'école au Japon, le Shiba Inu, les légendes japonaises...) des travaux pratiques (initiation à l'origami, calligraphie, fabrication d'objets traditionnels japonais...), des cours de cuisine japonaise, initiation au Japonais, des cours de japonais pour les adultes, lecture de mangas, initiation au cosplay, Ikebana, visionnage de films et d'animés, dégustation de produits japonais, jeux de société japonais, Karaoké, théâtre etc... Des expositions sont parfois organisées comme par exemple à la librairie "De Fil en Page". Mon but est également de créer des partenariats avec le Japon.

Comment se passe un cours à l'atelier ?

Deux heures consécutives par semaine le mercredi de 14h00 à 16h00, le mercredi de 19h15 à 20h30 pour la pratique de la langue et le vendredi soir de 17h30 à 19h30. Les cours de cuisine japonaise sont sur la base de demandes privées et prise de rdv. Tous les cours ont lieu à mon domicile, dans une ambiance japonaise : décoration et jardin japonais.

Frais d'inscription : 20 euros par mois sauf les cours de cuisine (variation du prix suivant le plat ou menu)

ASSOCIATION « RANDURANCE »

L'Association «RANDURANCE » a été créée en 2003, après une gestation de 15 ans sans égide d'appartenance à une fédération.

Sa vocation principale est la randonnée pédestre, mais des sorties raquettes à neige, sont régulièrement proposées durant la saison hivernale.

Forte de ses 47 adhérents qui se retrouvent chaque samedi pour des randonnées aux alentours dans les Alpes de Haute Provence, et les départements limitrophes.



En cas d'annulation la Marelle met à notre disposition une salle pour une formation à la lecture des cartes IGN et la manipulation du GPS. Les « meneurs » des sorties ont à cœur d'assurer au maximum la sécurité des participants et reconnaissent au préalable toutes les randos programmées. Afin que chacun(e) puisse profiter au mieux, souvent les balades sont doublées avec des dénivelés intermédiaires. Des week-ends et sorties rando-urbaines viennent compléter le panel du programme.

La disponibilité des responsables et la convivialité du groupe perdurent depuis presque 20 ans, et n'ont de cesse de continuer.

Jackieguillot@outlook.fr
Jackie GUILLOT - Présidente

COMITE DES FÊTES



Nous avons été heureux de vous retrouver au cours de la fête de Saint Auban en Juillet. La musique et la danse nous ont fait du bien à tous. Il y a eu aussi la Première fête du vin où l'on a goûté des vins de par ici. Puis Halloween le 31 octobre où petits et grands, tous déguisés on a partagé des heureux moments et de nombreux lots. Nous nous sommes retrouvés le vendredi 19 novembre sous les Halles de Saint Auban pour déguster le Beaujolais, de 18h à 21h et le 21 novembre pour la bourse aux jouets à la salle des fêtes de Château-Arnoux De 7h30 à 18h30. Puis notre marché de Noël le samedi 18 décembre sur la place Pechiney avec des artisans et la buvette/crêpes tenue par l'association des parents d'élèves Paul Lapie au profit des écoliers. Le dimanche 19 décembre s'est tenue la fête de Noël à Château-Arnoux avec ses artisans avec comme surprise, l'installation d'une patinoire sur le parking en face la Mairie jusqu'au 24 décembre, pour la plus grande joie des petits et des grands a illuminé ses journées et a permis d'attendre dans la joie, le Père Noël... Toute l'équipe du nouveau comité des fêtes vous remercie d'être toujours aussi nombreux à venir à nos manifestations. Nous vous disons à l'année prochaine.

Jean-Pascal, Françoise, Jean-Claude, Virginie, Janine, Cyril, Brigitte et Frédérique.



ÉLAN C', JOIE ET SOLEIL ET LA MJC À LA RENCONTRE DES ADOS



Vous connaissez sans doute Élan C', Joie et Soleil et la MJC. Chacune à leur manière, ces trois associations de la commune proposent aux jeunes (et moins jeunes !) d'exprimer leur créativité et de construire ensemble. Élan C' rend accessible à tous la pratique de la danse et du théâtre, grâce à des cours hebdomadaires, mais aussi des interventions dans les écoles et des ateliers tous publics. Joie et Soleil organise les fameuses colonies de vacances à Chauffayer, qui ont marqué plusieurs générations d'habitants. Quant à la MJC, elle entraîne enfants, adolescents et adultes dans l'expérimentation concrète de la citoyenneté, au travers de l'organisation du festival Regarde sous tes fenêtres, et des semaines « MJC Hors les murs » pendant les vacances scolaires, qui sont des moments de création collective construits par les jeunes.



Ces trois associations ont décidé de s'unir dans une action commune en direction des ados et très jeunes adultes. Leur constat : malgré la richesse des propositions culturelles, sportives et associatives dans notre commune, beaucoup trop de jeunes restent à l'écart, sans perspective motivante. Il est nécessaire d'aller à leur rencontre, de leur offrir des espaces d'expression et d'action, de construire avec eux des projets qui leur correspondent.



Hip hop, tournoi sportif, vidéo, musique... Nous avons décidé, dans un premier temps, d'organiser ensemble une série de petits événements ouverts à tous. Nous travaillons aussi à créer, prochainement, deux postes de jeunes animateurs qui seront présents sur le terrain auprès des adolescents, pour faire le lien avec nos associations et les inviter à s'organiser collectivement. Ces animateurs seront basés à la Maison Commune, à Saint-Auban, où les jeunes pourront faire appel à eux et être appuyés dans leurs projets. Le bâtiment de Joie et Soleil, à Chauffayer, pourra aussi accueillir des séjours préparés ensemble.

Nous n'en sommes qu'au début, et cette action est à construire avec toutes celles et ceux qui voudront s'y impliquer. Vous voulez en savoir plus ? Contactez-nous !

Élan C', Joie et Soleil, MJC
mjccasa@gmail.com - 06 83 53 48 77

ESMD



Minimes 1948 à Digne

En haut : M. Escanez (Dirigeant), Bertrand Gilbert, Escanez Jean, Montero Joseph, Di Giovanni Antoine, Papatriphonos Michel

En bas : Fustin Pierre, Vernet Jean, Venet Serge, Polijezuck Simon, Zoualalian Jean, Kiljan Stanislas

L'ESMD vient d'éditer un ouvrage consacré au centenaire de notre club et de la pratique du football sur la commune !

De l'USCASA à l'ESMD, c'est 100 ans d'histoire et de passion à partager.

Cette édition contient plus de 150 photos légendées, identifie plus de 1500 joueurs et dirigeants, et contient une cinquantaine de documents inédits. L'occasion aussi pour le club d'aller à la rencontre de ses « anciens » et de les faire témoigner... le tout préfacé par notre champion du monde Alain Boghossian !!!

Ce document sera complété par la réalisation d'archives numériques : les travaux de recherches se poursuivent, n'hésitez pas à partager vos propres souvenirs avec le club (esmd@orange.fr)

Une exposition permanente sera proposée et réalisée dans les futurs vestiaires rénovés à Saint-Auban. Enfin, une grande fête réunira anciennes et nouvelles générations le 30 avril prochain (plus d'informations à venir en début d'année prochaine).

L'ouvrage est en vente au Cyclope à Château-Arnoux et chez Trem-Plein d'Espoir 04 à Saint-Auban (ancienne Maison Boghossian)

LE FORUM

Pour son retour, le forum des associations du 12 septembre a réuni quarante-six associations, toutes « disciplines » confondues. Ravis de pouvoir à nouveau échanger avec un public en demande d'activités, les bénévoles présents ont amorcé la nouvelle saison en

distribuant conseils et informations à l'appui du guide des associations entièrement relooké. Comme à l'accoutumée, des démonstrations ont jalonné la journée qui s'est achevée en présence du maire et de ses adjoints venus partager avec les familles un goûter de clôture.



Le 22^{ème} national féminin de pétanque a attiré 87 équipes de 3 joueuses les 6 et 7 novembre dernier au boulodrome de l'Espace José Escanez.

Lucien Orchillers et son équipe ont déployé beaucoup d'énergie pour faire de ce championnat un rendez-vous sportif de qualité, malgré les directives sanitaires strictes qui frappent les manifestations d'envergure et alourdissent leur organisation.

Kaylie Victoor-Demeter, Elodie Torrecillas et Elodie Estève ont remporté la finale en présence du maire René Villard et de Bernard Jullien, adjoint délégué au sport et relations avec les associations,

Soulignons que depuis, Lucien Orchillers a cédé la place de président de l'association qu'il occupait depuis 21 ans. Mais son enthousiasme et son implication ne faiblissent pas pour autant.

Nous saluons son palmarès de joueur et celui tout aussi prestigieux de président et souhaitons à Philippe Germain d'œuvrer à sa suite avec autant de réussite.

JOIE ET SOLEIL ; UNE AMBITION EUROPÉENNE !

Après un été particulièrement réussi à Chauffayer, où 191 jeunes de 8 à 17 ans ont pu se rencontrer, échanger et découvrir des activités artistiques et de plein air, Joie et Soleil s'est remis au travail pour préparer l'été 2022.

Le séjour "ERASMUS +", reporté en raison de la COVID, fait l'objet de nouveau d'une préparation active. Le Maire, René VILLARD, a invité le 4 septembre, l'association Joie et Soleil a rencontré Paola FALCO, la maire de la ville jumelle de Caraglio en Italie, ainsi que Mattéo AIME, l'adjoint à la jeunesse. Ceux-ci ont confirmé la participation de 9 jeunes italiens au séjour "ERASMUS +" en août 2022.

Par ailleurs, Norbert MOUIREN, président de Joie et Soleil, s'est rendu à Miranda de Ebro en Espagne pour rencontrer la maire de cette ville de 40 000 habitants, Maria Aitana HERNANDO RUIZ, ainsi que l'adjointe aux



jeunes, Montserrat CANTERA. Cette rencontre s'est déroulée le 19 novembre 2021 en Mairie de Miranda de Ebro. Le président de Joie et Soleil était porteur d'un message d'amitié du Maire de Château-Arnoux Saint-Auban pour "l'Alcadessa" et la ville de Miranda de Ebro. Joie et Soleil a eu la confirmation que 9 jeunes espagnols participeront aussi à l'échange de jeunes "ERASMUS +" à Chauffayer en août 2022.

Il y a bien sûr 9 places réservées en priorité aux jeunes de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban, pour ce séjour "ERASMUS +". Celui-ci se déroulera la 2^{ème} semaine d'août 2022, au centre de vacances de Chauffayer et s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans. On peut s'y inscrire dès maintenant.

Infos sur le programme "ERASMUS +" : Norbert MOUIREN - joieetsoleil@free.fr - 06 08 12 89 25.

LEI MANTENÈIRE DI TRADICIOUN

L'association Jarlandine "LEI MANTENÈIRE DI TRADICIOUN" sont de nouveau en partie réunis pour les répétitions le jeudi soir à partir de 18h30 à la maison des associations. Le programme est : chants en provençal et musiques traditionnelles. Nous avons animé la montée de l'étoile à Digne les bains le 8 Décembre (Notre Dame du Bourg)

La messe de Noël a eu lieu le 24 décembre à 18h en l'église de Saint-Auban avec chants en provençal et galoubet-tambourin.



POINT RENCONTRE PORTRAIT DU NOUVEAU PRESIDENT

Mathieu PELLEGRIN, âgé de 32 ans informaticien indépendant - ingénieur logiciel, est le nouveau Président de l'association POINT-RENCONTRE.



Pierre GUIET,
Président décédé
en juin 2021

Il se présente en quelques mots ;

« En 2013, j'ai intégré le Point Rencontre dans le cadre d'un Service Civique. Ma mère était bénévole à l'épicerie, c'est ainsi que j'ai connu la structure. Dans le cadre de mon Service Civique, j'intervenais :

- auprès des enfants dans le cadre du C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), en particulier pour l'aide aux devoirs,
- dans les diverses activités de l'association, par exemple à l'Épicerie ou aux animations, au contact des bénéficiaires.
- J'ai également participé à l'accompagnement administratif d'une famille en demande d'asile.

Cette expérience a été pour moi très valorisante et enrichissante, à l'époque, j'avais besoin à la fois d'un « break » et d'un nouveau départ. Elle m'a également permis d'acquérir une bonne connaissance de l'association, de son fonctionnement et de ses valeurs.

Fin 2013, en parallèle à mon Service Civique, j'ai créé ma société en auto-entreprise. Puis, à la fin de celui-ci, j'ai continué de fréquenter l'association en tant que bénévole, en particulier pour l'informatique. J'ai donc gardé le contact avec les membres du bureau, les bénévoles, les bénéficiaires et salarié(e)s. J'ai également été membre du Conseil d'Administration pendant une courte période.

En 2019, il s'est imposé le besoin d'un suivi plus régulier pour la maintenance des postes, et mon entreprise a signé un contrat de maintenance pour les postes des salariés de l'association. Ce contrat a été rendu caduc suite à mon élection en tant que président, pour éviter les conflits d'intérêt ; je ne reçois donc plus d'argent de l'association à ce titre.

Au mois de juin de cette année, Pierre GUIET l'ancien Président, nous a quitté et a laissé un grand vide dans l'association, après y avoir oeuvré depuis de nombreuses années. Suite à son décès, proposer ma candidature s'est imposé naturellement. J'ai à cœur de poursuivre les objectifs de l'association : créer un lieu d'accueil pour toute personne et promouvoir les dynamiques permettant de tisser du lien social, faire émerger des solidarités et projets participatifs. J'espère être à la hauteur de la tâche.

Dans la continuité de ce que Pierre et l'équipe du Bureau avaient entrepris, le projet d'extension des locaux de notre association est aujourd'hui celui qui retient toute notre attention. L'objectif est d'offrir un meilleur accueil pour les bénéficiaires et bénévoles, via l'intégration au sein d'un même ensemble de tous nos services : l'épicerie, la boutique, l'accueil de jour, les activités, et nos bureaux. Tout ceci est possible grâce à un co-financement de la CAF, de l'état et des collectivités, dont il est important de souligner l'engagement constant et la confiance qu'ils nous accordent chaque année. »

Propos recueillis par Mme TOUMANI Soréa
Conseillère Municipale membre du CA-CCAS



L'Association TRAIL LOISIRS CASA vous propose de nombreuses activités sportives. Il est toujours possible de s'inscrire à nos cours. Nous remercions les 40 adhérents qui nous font confiance pour cette nouvelle saison.

Deux nouveaux cours cette année : GYM ADULTES le lundi matin à 8H45 Maison des Associations à Saint-Auban, TRAINING HAUTE INTENSITE mardi 18H30.

Nos cours : FITNESS GYM mardi 18H15 Maison des associations avec Marion, Cardioboxing jeudi 19H40 Gymnase Grabinski avec JP.

Course à pied Espace Grabinski avec JP

- lundi 18H30 : URBAN TRAINING

- mercredi 10H et 14h entraînement enfants et 18H45 adultes

- vendredi 18H30 : entraînement adultes

L'Association est affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) et depuis cette saison à la Fédération Française d'athlétisme (FFA).

Sur le TRAIL LA SANTAUBANAISE, le 27.5 km a été retenue pour être l'épreuve du Championnat Départemental de Trail FFA.

Cross des familles FSGT 26 février 2022 : chateau-Arnoux Saint-Auban (04) Espace Grabinski

Horaires et distances indicatives : De 14h00 à 17h

- Course MOUSTIQUES (2013 et après) 500m

- Course POUSSINS (2011-2012) 1 000 m

- Course BENJAMINS (2009-2010) 1 500

- Course MINIMES (2007-2008) 2 000 m

- Relais des familles 2 fois 500 m

- Course FEMMES (cadettes à vétérans- 2006 et avant) 4 000 m

- Course HOMMES (cadets à vétérans - 2006 et avant) 5 000 m

Inscriptions :

L'inscription se fait de préférence avant le jeudi précédant la première épreuve à laquelle vous participez, sur présentation d'une licence ou d'un certificat médical et de l'autorisation parentale pour les enfants.

TRAIL LA SANTAUBANAISE

La 2^{ème} édition se déroulera le 5 juin 2022 dans la forêt communale.

Le départ des parcours se situe à l'Espace Grabinski à St Auban. Quatre parcours en boucle sont proposés aux coureurs :

- Tour de la cité : 5.8 km (150 m de dénivelé positif)

- La colline : 10 km (300 m de dénivelé positif)

- Le trou de l'aigle : 18 km (690 m de dénivelé positif)

- Les crêtes des Amarines : 27.5 km (1050 m de dénivelé positif)

- Une marche sur le parcours La Colline 10 km (300 m de dénivelé positif).

- Quatre parcours enfants : 8 mn max, sur une boucle de 1.5 km sans dénivelé 1.5 km, 3 km, 4.5 km.

Contact : Tél. : 07.81.78.93.83

mail : trail.casa@gmail.com

FB : TRAIL LOISIRS CAS



UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS À CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Gérard Aschieri, est le nouveau Défenseur des Droits pour les Alpes de Haute-

Provence avec une implantation à Sisteron et Château-Arnoux-Saint-Auban. Cette désignation s'ajoutant aux deux délégués déjà en place, Maurice Boyer (Digne les Bains) et Gérard De Meester (Manosque et Forcalquier), permet d'améliorer l'accès de proximité aux services du Défenseur des Droits dans notre département.

Il s'agit d'une autorité indépendante, prévue par la Constitution. Son rôle : garantir à chacun un accès effectif aux droits. Le Défenseur des Droits peut être saisi et intervenir dans cinq domaines : droits des usagers des services publics, défense et promotion des droits des enfants, lutte contre les discriminations, déontologie des forces de sécurité, protection et orientation des lanceurs d'alerte.

Les délégués ont pour mission d'accueillir les réclamants, prendre

connaissance de leurs griefs et vérifier la recevabilité de leurs demandes : ils peuvent soit intervenir directement pour rechercher des solutions amiables soit les aider à constituer un dossier à transmettre au siège national.

N'hésitez pas à vous adresser au délégué. Vous pouvez le rencontrer tous les mercredi matin à la Maison France Services, les jardins de la cité, 7 cours Pechiney 04600 Château-Arnoux-Saint-Auban ;

Prendre rendez-vous au 04 92 37 25 94

L'AGENCE POSTALE

Lundi 4 octobre l'Agence Postale Communale de Saint-Auban ouvrait ses portes dans les locaux de la Maison France Services.

Le consentement pour la transformation du Bureau de Poste survient après 5 années de lutte sans relâche.

Nos actions ont permis de retarder l'échéance, malgré de fortes pressions.

Face à l'intransigeance de La Poste de fermer le Bureau de Poste de plein exercice (décision légitimée par un accord national), la municipalité a préféré négocier un point de contact.

Simultanément des travaux de rénovation étaient engagés sur le Bureau de Château-Arnoux, qui accueillent des usagers dans un cadre moderne, ainsi qu'une création de Relais Postal au supermarché Casino.

La commune conserve donc une offre de services postaux acceptable.

Opérations principales réalisées par l'Agence Postale Communale :

- Affranchissements lettres et colis à destination de la France, Outre-Mer, International.
- Vente de timbres-poste à usage courant, stickers suivis.
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster France et International.
- Vente Lettres suivies.
- Dépôt des objets y compris recommandés, colis affranchis sur internet.
- Retrait des lettres et colis en instance.
- Services de proximité : contrats de réexpédition de courrier pour particuliers ou entreprises.

Services financiers et prestations associées :

- Retrait ou versement d'espèces sur compte courant postal ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 500
- Dépôt de chèque sur comptes de la Banque Postale. Tél. 04 86 89 10 12.

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Pour nos commerces la reprise se fait tout doucement mais les commerçants sont heureux de retrouver leur clientèle. Un nouveau commerce a vu le jour sur Château-Arnoux à l'allée des érables. "Le Maraicher de qualité" magasin de fruits et légumes ainsi que d'autres produits frais et essentiels. Tenu par M. Rachid sa gentillesse a conquis nos consommateurs ainsi que la fraîcheur de ses produits.

Une salle de sport Benyfitness a vu le jour à proximité du collège. Un nouveau règlement et tarification au marché du dimanche a été revu et modifié avec l'accord des représentants des commerçants non sédentaires, du régisseur, des placiers, de Mme Tardieu-Rochat et M. le Maire.

L'association des commerçants étant en sommeil depuis plusieurs mois, quelques commerçants sont prêts à partir dans cette nouvelle aventure et donner une nouvelle dynamique à notre commune. Bonne reprise à tous et à l'approche des fêtes que toutes vos vitrines soient parsemées d'étoiles.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le projet de territoire de notre commune, labélisée par l'Etat « Petites Villes de Demain », se précise. Véritable territoire d'équilibre avec l'exercice de fonctions de centralité essentielles, que ce soit en termes de services aux habitants que pour le bassin de vie, notre commune doit cependant travailler sur sa revitalisation territoriale pour maintenir et développer son rayonnement et particulièrement ses dynamiques économique et démographique. A cet égard, la redynamisation de nos cœurs de ville est essentielle.

Une étude sur l'aménagement des espaces publics centraux a été menée et les orientations stratégiques sont en cours de finalisation. Il visera notamment à améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi attirer de nouveaux habitants et entreprises. Il permettra également de valoriser le patrimoine présent, qu'il soit ancien (Château Gothique et Renaissance) ou plus récent (Cité jardin/cité ouvrière de Saint-Auban labélisée au patrimoine du XX^{ème} siècle). Une étude plus précise sur l'activité commerciale (enquête auprès des commerçants) et le potentiel de développement économique, notamment pour le commerce de proximité, a été réalisée.

Nous poursuivons également la définition des projets phares et nécessaires à la revitalisation de notre commune, particulièrement la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Dans le cadre de « Petites Villes de Demain », notre commune bénéficie de missions d'expertises financées en partie par la Banque des Territoires et aura un soutien privilégié de l'Etat notamment pour ses projets.

Concertation citoyenne - Projet de territoire de la commune :

Habitants et acteurs du territoire : votre avis compte ! La commune labélisée "Petites Villes de Demain" par l'Etat élabore son projet de territoire. Dans ce cadre, la commune vous sollicite par le biais d'un questionnaire en ligne. Nous vous assurons que cela ne prendra que quelques minutes ! Ce questionnaire est à remplir directement via un lien sur le site internet de la commune : www.chateau-arnoux-saint-auban.fr Si vous êtes dans l'impossibilité de vous connecter à internet, une version papier sera disponible en Mairie.

Merci beaucoup pour votre implication. Votre contribution est importante ! Ensemble créons notre Petite Ville de Demain!

EDUCATION

ECOLE MATERNELLES ET PRIMAIRES

Malgré la pandémie que nous subissons toutes et tous, les institutrices et instituteurs suivent chaque protocole mis en place par l'Education Nationale : aération des salles, lavage des mains, masques, non brassage entre les classes, les enfants se sont adaptés à cette nouvelle façon de vivre ensemble à l'école.

Les trois cantines aménagées sur la commune : celle de Paul Lapie mais aussi la salle des fêtes et Ecole de Font Robert, obligent à plus de surveillance et plus de personnel.

Toutes ces organisations se passent au mieux dans le respect

de toutes et tous. Les enfants comprennent et apprennent vite.

Un petit rappel concernant la sécurité devant les écoles.

Chacun des parents doit respecter le stationnement indiqué et les modalités de circulation. Des panneaux d'indication ont été installés précédemment, d'autres plus explicites vont bientôt apparaître.

Merci à toutes et tous pour votre implication pour que les entrées et sorties des écoles se déroulent dans le calme et le respect de tous.

L'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Dans son programme, la municipalité avait annoncé la mise en œuvre de séances hebdomadaires de sport dans les écoles.

Cette idée avait germé suite à la demande de nombreux parents qui souhaitaient voir les cours d'éducation physique et sportive renforcés par l'introduction d'initiation à différentes disciplines sportives dans le programme scolaire.

Dès le début de l'année 2021, Evelyne Falaix, adjointe aux affaires scolaires et Bernard Jullien, adjoint en charge du sport rencontraient les responsables d'établissement des cinq écoles que compte la commune. L'accueil favorable qui a été réservé à leur proposition a conduit la mairie à délibérer pour conventionner avec l'Université Solidaire qui mettrait à disposition des écoles les éducateurs sportifs selon un planning élaboré après concertations avec les enseignants.

Restait à accomplir les formalités d'agrément des intervenants par l'Education nationale, démarche entreprise début juin pour qu'à la rentrée de septembre, les choses se

mettent en place sans attendre.

Or, courant septembre, nous avons appris officiellement que notre projet n'entrait pas dans le cadre fixé par l'Education nationale en matière d'éducation physique et sportive et que tout le programme que nous avons présenté aux directeurs et directrices devait être abandonné : séances trop longues, diplômes des intervenants insuffisants, discipline enseignée non conforme, écoles maternelles exclues du dispositif etc...

Nous ne pouvons que déplorer que ce projet ne puisse voir le jour. Les valeurs transmises par le sport ne sont plus à démontrer. La pandémie et les difficultés qu'elle nous impose nous renforce dans l'idée que l'activité sportive est plus que jamais un moyen de rompre l'isolement et combattre l'anxiété.

L'équipe municipale ne renonce pas toutefois à accompagner les élèves du premier cycle dans leurs activités sportives et mène une réflexion pour redonner à la natation scolaire toute sa raison d'être.



L'ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL

Balade au fil de l'eau



Il a démarré le 15/09 au Club des aînés Jarlandins, tous les mercredis après - midi de 14H à 16H ou à l'extérieur selon le thème et le temps.

Mis en place gratuitement par la Municipalité et l'association « L'entrée des artistes ».

Le but de cet atelier est la découverte de notre patrimoine communal au travers d'activités ludiques en arts plastiques avec des échanges intergénérationnels.

Il est ouvert à tous, petits et grands de la commune ou de ses environs.

Depuis septembre, nous avons pu découvrir :

- La chapelle St Jean et les œuvres de Bernar VENET, visite et atelier vitraux,
- Le parc du Château, sentier découverte,
- La balade « au fil de l'eau » avec Luigi CORRARO, atelier herbier et cycle de l'eau
- Le monument aux morts et l'arbre de la paix, atelier sur la paix et découverte du texte de Victorin Maurel.
- Un atelier pédagogique sur le ramassage des glands avec l'ONF au stade Grabinski
- Un stage sur le thème de Noël à « faire soi-même »
- L'EHPAD de Peipin, fabrication de cartes de Noël

En moyenne, 8 enfants et 5 adultes sont présents, le nombre a considérablement augmenté pendant les mercredis des vacances scolaires.

Les personnes désireuses de participer à cet atelier peuvent venir nous rejoindre pour : faire, proposer, regarder, écouter, échanger, tout est possible, régulièrement ou pas, il suffit

juste de s'inscrire au plus tard le mardi matin précédent l'activité.

Pour les renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter le : 06.13.39.53.04

Geneviève Pelegrina, Adjointe déléguée à la culture et au patrimoine
Lucy ROURE, Présidente de l'association « L'Entrée des artistes »



SOIRÉE CASTAGNADE



Le 22 octobre, l'association du Patrimoine de la commune a organisé une rencontre sur le thème « Projection Photos Anciennes ».

Cette soirée a été l'opportunité de réunir un grand nombre d'habitants de la

commune et des alentours. Pendant que dans la cour de la ferme de Font-Robert, les bénévoles de l'association se relayaient à la cuisson des châtaignes et préparation du vin chaud, à l'intérieur de ce lieu historique archi comble, Luigi CORRARO commentait la projection d'une multitude de photographies anciennes.

Après avoir présenté l'origine de Saint-Auban et la naissance de l'usine Péchiney, Luigi, toujours avec autant de passion, nous parle du 1^{er} château fort (Castrum Arnulphi) qui se situait sur les hauteurs du rocher dentelé de la colline Saint-Jean. Ce sont ensuite pas moins de 300 photos qui seront projetées, avec des commentaires faisant réagir le public en posant des questions plus que pertinentes sur ce diaporama. « Je suis un modeste passeur d'histoire et non un historien », répond Luigi, auteur de plusieurs ouvrages sur le Patrimoine local, tout en continuant à évoquer le nouveau château Gothique/Renaissance et ses merveilles classées aux monuments historiques.

Après les nombreux applaudissements, le président de l'association Jean-Marie BERG remercie le public captivé par ces images, mémoires vivantes de la commune et invite chaleureusement à continuer les échanges à l'extérieur autour du vin chaud et des châtaignes dorées à point.

L'association du Patrimoine Jarlandin



LE JUMELAGE

Outre les liens d'amitié qui se sont créés entre nombre de citoyens des deux Commune, les élections municipales et le changement de mandature n'ont en rien changé les engagements pris avec les nouveaux représentants de nos villes jumelles.

Ainsi, nous avons pu voir une Délégation Italienne conduite par le nouveau Maire, Madame Paola FALCO (ancienne 1^{ère} adjointe), à l'origine de la constitution de la signature de ce serment, venir assister au lancement du Grand Prix de la 10^{ème} Finale du FAI Sailplane au Centre de Vol à Voile de Saint-Auban.

Manifestation qui se déroulait du 5 au 11 Septembre 2021, au cours de laquelle les 20 meilleurs pilotes mondiaux

s'affrontaient aux commandes de leur planeur dans une course de vitesse sur un circuit d'une distance entre 200 et 400 kilomètres.

L'occasion de participer également à la fête de l'Ami du pain, manifestation qui est synonyme de la date anniversaire du jumelage.

C'est au cours du voyage retour lors de la fête d'automne à Caraglio les 25 et 26 septembre dernier que le Maire René VILLARD, accompagné d'élus et d'administrés a pu remettre le symbole des coquelicots, pour une union qui dure depuis 8 ans désormais.



LE 1^{ER} SALON DU LIVRE À CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN



Ce fût une belle réussite pour cette manifestation organisée par la Municipalité et l'association « L'entrée des artistes » avec les participations :

- De la librairie « de fil en page »,
- De la médiathèque,
- De Luigi CORRARO
- Du comité des fêtes
- Des danseurs « Lei manteneire di tradicioun »

Plus d'une trentaine d'auteurs locaux étaient présents, 470 visiteurs sont venus les rencontrer et échanger avec eux, 35 enfants ont participé tout au long de la journée à un atelier BD proposé par Juliette MOYON, professeure d'arts plastiques.

Un grand merci à tous les bénévoles, tout particulièrement à, Janine, Katia et Luigi qui ont participé à l'organisation de ce premier salon du livre.

A cette occasion, l'auteur local Luigi CORRARO a présenté et dédicacé son dernier livre

« Saint - Auban et son usine Péchiney » sous- titré « cent ans d'histoire et de vie » qui vous permet d'avoir un regard global dans le rétroviseur de l'histoire de l'usine qui a fait vivre, durant de nombreuses années, tout un carrefour.

C'est un recueil documentaire, qui a été réalisé grâce à la participation de Mrs René GALVEZ et Daniel GUILLÔT précise l'auteur. La préface du livre a été faite par Mr le Maire, René VILLARD

« C'est avec une grande joie et un grand honneur que je fais cette préface du livre de mon ami Luigi, qui retrace la vie de la cité de Saint - Auban, ainsi que l'historique de l'usine. Cela me touche d'autant plus que c'est l'endroit où je suis né, un 23 mars 1946... L'ouvrage de Luigi est une grande preuve d'amour pour notre Patrimoine, qu'il souhaite partager avec nous tous, je vous invite à le lire »

Les personnes désirant s'investir pour l'organisation de cette manifestation en 2022, peuvent venir nous rejoindre, merci

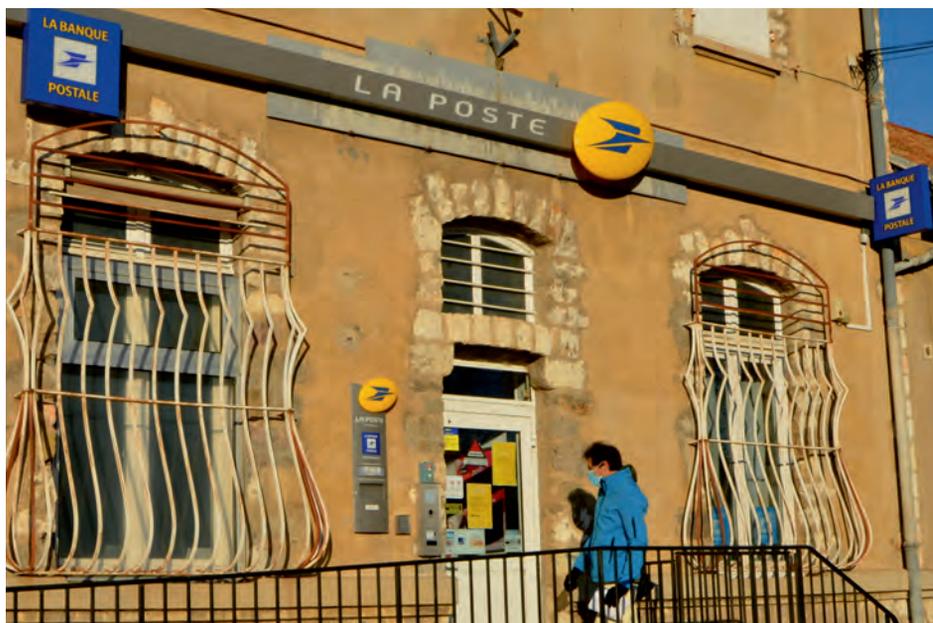
de prendre contact au 06.13.39.53.04. Vous êtes tous les bienvenus (à partir de 14 ans)

Geneviève Pelegrina, Adjointe déléguée à la culture
et au patrimoine
Lucy ROURE, Présidente de l'association
« L'Entrée des artistes »



HISTOIRE LOCALE

LE BUREAU DE POSTE DE SAINT-AUBAN

**OUI C'EST UNE AUTRE HISTOIRE.**

Le premier Bureau de Poste était la maison où vit aujourd'hui Gibert Bertrand (Rue Adrien Badin). Son épouse était la fille du premier Receveur des Postes. Ils ont eu ensuite cette maison en location - puis l'ont achetée il y a 30 ans.

Pourquoi est-ce une histoire à part? Parce que le bâtiment (actuel) a été construit au tout début de la vie de la Cité, mais il a été "réquisitionné" en quelque sorte, à la rentrée scolaire 1916. L'usine avait été démarrée durant l'été. Mais à la rentrée de septembre, les 12 enfants et leur jeune institutrice de La Javie ont repris le chemin de l'école "Dans l'Usine"! Là ils ont été gazés au Chlore tous les jours - et même 2 fois par jour! Pareil pour les clients du bistrot qui se trouvait au rez-de-chaussée du même bâtiment, situé tout de suite à droite, 40 mètres après être passé sous le pont du Chemin de Fer. C'est à dire en contrebas à moins de 70 mètres du Chlore "UN"! Et le Chlore est un gaz Lourd - très lourd, 2.5 fois plus lourd que l'Air!!!

Le propriétaire (Monsieur Danaüs) refusait obstinément de vendre depuis des années, bien avant la construction de l'usine. N'oublions pas que le projet d'Alais & Camargue de construire plusieurs "usines" sur ce site, était connu depuis 1908. Avec une quarantaine d'employés du PLM et 200 personnes sur le chantier de construction de l'usine, l'affaire était florissante. Tous les autres propriétaires (ils étaient des dizaines entre l'usine et le Plateau) ont cédé leurs terrains, lui, non! C'est l'Amour avec un grand "A" qui débloquent la situation. en 17 ou 18 on ne sait pas

trop, sa charmante fille a épousé un jeune ingénieur de l'usine. Du coup, il a donné sa fille au Chimiste et vendu son bien au Directeur de l'usine.

ÉCOLES ET FORMATION

L'inspecteur d'Académie est intervenu en urgence pour soustraire les enfants, déjà bien malades, (yeux, sphère ORL, bronches), à la proximité du Chlore. Les enfants (les garçons) ont été relogés en catastrophe, début octobre, dans le bâtiment de la Poste - les filles derrière, à l'actuelle Mission Locale. Dès que l'École des Garçons et l'École des Filles (Place Péchiney) et (Rue Gabriel Cordier), toutes deux "privées", ont été utilisables, elles ont reçu tous les enfants, du Jas, de la Gare, et de la Cité. L'Éducation Nationale a également créé ses propres écoles, offrant ainsi un large choix aux familles qui arrivaient de partout pour s'installer à Saint-Auban. Avec le Temps, un équilibre s'est instauré entre le "privé" et le "public". C'est la construction du Groupe Scolaire Paul Lapie (maternelle+primaire+collège) sur des terrains cédés par l'Usine qui conduira à envisager l'abandon par "Péchiney"

de ses 2 écoles élémentaires. Les enseignants seront réembauchés par l'usine entre 1962 et 1964. L'École des Garçons sera reconvertie en Centre de Formation Péchiney et mis à disposition des opérations de formation ou de "recyclage" de nombreuses usines.

La direction de l'usine a également considéré que les Centres d'Apprentissage et les Lycées Techniques créés dans le département rendaient inutiles les formations sur place des menuisiers, chaudronniers, ajusteurs et mécaniciens. Le Centre de préapprentissage avait déjà été supprimé (il offrait 2 années de préformation technique généraliste (jusqu'à 5 métiers) après le Certificat d'Études). Les Chimistes ont continué encore 15 ans à former leurs CAIC "conducteurs d'appareils de l'industrie chimique". Hélas, il a fallu constater que, les titulaires du diplôme, "bas-alpins" pour la plupart, affectés à Rouen, Lyon, Grenoble ou en Alsace, n'avaient rien de plus pressé, en s'installant dans leur nouvelle vie...que de remplir une DEMANDE de MUTATION pour SAINT-AUBAN. Et puis les Lycées Techniques ont créé dans les années "90" leur propre formation CAIC!

C'est une chose peu connue, que le Bureau d'Études de l'Usine avait présenté, en 1951, un projet pharaonique pour le futur Groupe Scolaire. L'Académie l'a refusé car il était de nature à susciter des "jalousies" dans toute l'Académie Aix-Marseille!

Débarassée de ses pitchouns La Poste a pris son envol: un volume d'activités "énorme" grâce surtout à l'Usine, aux entreprises du site, à ses bientôt 2000 habitants et aux milliers, aux dizaines de milliers de lettres et de colis par mois. Bientôt le C.C.P pour "tous" car il n'y avait pas encore d'agences bancaires - Plus le Télégraphe - et le Téléphone qui n'avait pas encore fait son entrée chez les particuliers dans les années 30/40.



LE PARC DU CHÂTEAU

Entre le Château gothique - Renaissance, construit au début du XVI^{ème} Siècle par Pierre de Glandeves, et la Ferme de Font Robert, une large allée cavalière court à l'est d'un Parc qui constitue un abri de Biodiversité exceptionnel. D'autres allées cavalières plus modestes sillonnent la pente où se cachent encore quelques sources connues des spécialistes. Mais ce lieu de paix, romantique par nature, est magique. « N'ont jamais été amoureux les jeunes gens, s'ils n'ont pas ressenti la fraîcheur de ce lieu, les ombres complices, la première fois qu'ils se sont tenus par la main – et que leur cœur a fait Boum ! » Ce vieux Jarlandin, nostalgique, un peu poète, a trouvé les mots justes pour évoquer ce que ce Parc et son Allée ont gravé dans nos mémoires. Côté nord, l'Allée dépasse une Fontaine ancienne couverte de mousse, pour atterrir au pied de la Côte Saint-Marc. Au sud, il ouvre sur la plus majestueuse des façades du Château. Si certains Chênes ont pratiquement l'âge du Château, c'est au XVIII^{ème} Siècle qu'apparaît une grande variété d'essences végétales exotiques. Il y a 9 ans le projet transfrontalier « Jardins des Alpes » a permis de restructurer et d'embellir ce parc. Sa beauté et à sa tranquillité en font aujourd'hui, selon les concepteurs du projet : « un espace récréatif et pédagogique à forte valeur naturelle et historique. » Pour que les groupes tirent le meilleur parti d'une visite complète à l'ombre de ces arbres séculaires, la présence d'un spécialiste (Agent de l'ONF – ou un amoureux du Patrimoine comme Luigi Corrado) est indispensable. L'entretien scientifique de cette forêt contribue à son accessibilité à tous les publics – et aux scolaires. Depuis 1951 ce Parc est classé au nombre des « sites et monuments naturels de France ».

TOUT UN MONDE VIT LÀ !

Les arbres sont souvent couverts de lierre « qui grimpe constamment vers la lumière ». Toujours vert, il offre abri et nourriture pour les hyménoptères et de multiples oiseaux. Mais, surtout la nuit, toute une vie sauvage se développe. Les Pipistrelles sillonnent la nuit dévorant moucheron et moustiques, mais écureuils loirs et pigeons dorment d'un œil, car Chouettes, Faucons et Fouines doivent nourrir leur progéniture ! La visite permet également de mesurer l'importance du bois mort dans le cycle de la matière organique et des phénomènes de recyclage. Quand aux oiseaux qui se nourrissent de « graines », ils contribuent à disséminer les essences. Comme tous les Arboretums il a fait l'objet d'un classement rigoureux de toutes les espèces ligneuses présentes. Aux experts en Dendrologie d'expliquer les évolutions de ce milieu, les synergies, et les interactions avec les autres familles du Vivant.

DES ESSENCES RARES

Le Parc se caractérise par une exposition est-sud-est qui lui assure un bon ensoleillement. L'eau souterraine (et quelques sources) se trouvent naturellement dans la tranche inférieure. Notons que certaines « indications descriptives » ont disparu. Le Buis est présent depuis des siècles, comme Le Chêne Pubescent qui peut dépasser 500 ans. Le Cèdre de l'Atlas, jadis symbole d'immortalité a été introduit en France après la colonisation de l'Algérie. Le Pin Noir d'Autriche est présent en Provence depuis 150 ans. Le Pin Sylvestre, avec son écorce rougeâtre, est depuis toujours sur les collines provençales. Le Mélèze d'Europe, arbre mythique de la « pharmacopée » de la Renaissance. En plus de la Térébenthine il donnait, à la pointe de ses aiguilles, une goutte d'un nectar, « La Manne de Briançon », parfois comparée au Miel ! L'Arbre de Judée (que chantait Georges Brassens dans *Après de Mon Arbre*) – est surtout celui auquel Judas s'est pendu après avoir livré le Christ ! Ces fleurs pourpres (symbole de la Honte) sont très appréciées des Abeilles. Le Chêne Vert est omniprésent comme sur tous les massifs du sud de la France où on en trouve qui ont



près d'un millénaire. Ses Glands sont très prisés des cochons et des sangliers ! L'Épicéa Commun il résiste bien au froid et son bois, comme ceux de l'Ébène, de l'Érable et du Palissandre, est parfois utilisé en Lutherie. Le Genévrier Commun ainsi que des variétés proches sont présents dans le Parc. Ses baies sont la signature des « Caillettes » et Pâtés de Provence ». Son bois odorant fut jadis apprécié en Marqueterie. Le Laurier Tin est un « ornement » endémique à tout le sud-est. L'Orme Champêtre, alors qu'il pouvait coloniser des massifs durant plus d'un Millénaire, il subit depuis une trentaine d'années une épidémie dévastatrice de Graphiose – sorte de champignon dont la dissémination est causée par un coléoptère étroitement associé à l'Orme. Il est interdit d'en planter. Le Tilleul à Petites Feuilles si utile pour les touches de piano les allumettes et les crayons. Son écorce était autrefois « grossièrement tissée ». Le Sumac Fustet un très bel ornement avec sa houpe plumeuse qui lui permet de se disséminer au moindre coup de vent. Le Noyer Commun (une variété américaine est présente également) la qualité de son bois et la saveur de ses fruits ne doivent pas faire oublier qu'il doit vivre à l'écart des autres essences. Le Juglon, redoutable composé, connu des Chimistes sous le nom de 5-hydroxy-1,4-naphtoquinone, et qui est présent dans ses feuilles et ses racines est fatal à la plupart des arbres. La Coronille Arbrisseau dont il existe de multiples variétés était autrefois une plante ornementale très prisée. Le Platane Commun Très ancien dans le Bassin Méditerranéen depuis l'Antiquité. Le Cheval de Troie aurait été construit avec son bois. Hélas, depuis le débarquement des Troupes US en Provence en août 1944, le Chancre Coloré (un Champignon microscopique) a détruit des dizaines de milliers de Platane dans tout le sud-est – notamment ceux du Canal du Midi. Le Sorbier des Oiseleurs, avec ses grappes de fruit rouges et son odeur désagréable, il pouvait attirer les Grives...et son bois chassait les maléfiques des sorcières ! Le Merisier ou « cerisier sauvage ». C'est « l'ancêtre » de la plupart des variétés de cerisiers. Son bois est un des préférés de ébénistes. Le Sapin Pinsapo arrivé d'Espagne il y a près de 2 siècles, c'est un bel ornement qui croît lentement. Le Sapin Pectiné, plus « utile » que son cousin « Pinsapo » il donne un excellent bois de charpente. Le Pin Parasol donne les meilleures graines (pignons) pour la pâtisserie. Le bois a toujours été prisé pour la construction maritime. Le Pin d'Alep, il eut son heure de gloire comme meilleure source de térébenthine. Le Pin Maritime, à la production de térébenthine il ajoute l'avantage de la qualité pour réaliser parquets et lambris. L'Amélanchier, présent au Paléolithique, ses baies bourrées de minuscules pépins peuvent être traitées en confitures. L'If Commun, il a été conservé autour des cimetières. Il est symbole de la Mort – les gaulois frottaient leurs flèches de son suc. Symbole d'éternité aussi puisqu'il atteint fréquemment 2000 voire 2500 ans. Le Frêne Commun, Le Grand Frêne Yggdrasil, situé au Centre du Monde est la source de la Vie dans la Mythologie nordique. Si on en croit Odin ! C'était avant les « Polymères, Graphite, Composite et Kevlar », le roi des bois pour le Sport : raquettes de tennis, skis, arcs et parquets de gymnase.

René Galvez et Jaque Dalcan

TRIBUNE LIBRE

CASA 2020

Nous choisissons aujourd'hui de faire avec vous le point sur l'actualité communale et sur quelques projets réalisés ou en cours de réalisation sur notre commune.

MAISON FAMILIALE ET RURALE (centre de formation place Péchiney) :

Projet porté par l'ancienne municipalité, cette école en plein développement peut s'enorgueillir d'un bilan plus que positif.

93 % de réussite au diplôme national du brevet.

100 % de réussite au BAC PRO.

100% des jeunes de BAC ont une orientation ou un emploi,

ADSEA 04 (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du 04)

Cette association s'installe à Saint-Auban (bâtiment en cours de rénovation en face les halles),

Ce projet a été finalisé par la précédente mandature. Le chantier est en cours et l'ouverture de ce service viendra aussi aider à la revitalisation de la place Péchiney.

MAISON FRANCE SERVICE (ancien hôpital de Saint-Auban):

Comme nous l'avons écrit dans notre programme, il faut donner à la Maison France Service,

une dimension départementale et de coordination des MSAP pour un vrai service au public, mais aussi pour conforter notre centralité et la place de notre Commune au sein de la Communauté d'Agglomération.

C'est un service essentiel à la population et la Communauté d'Agglomération qui en a la compétence, devrait tout mettre en œuvre pour le développement et le fonctionnement de ce service. Est-ce vraiment le cas aujourd'hui ?

MOBILITE:

Là encore une compétence de la Communauté d'Agglomération.

La municipalité a mis en place une navette communale. Ce service nécessaire à la population est actuellement financé entièrement par la Commune. Bien que l'Agglo dispose d'un budget contraint, nous défendrons à minima pour 2022, une participation financière de sa part.

SECURITE, TRANQUILLITE:

Moto incendiée sur la place, grands excès de vitesse, courses de voitures, dégradations multiples, recrudescence des vols.

L'église de Saint-Auban régulièrement vandalisée. Des excréments sous le porche, de l'urine contre les portes, des livres de condoléances ou de prières volés, dégradés.

Nous continuerons de demander à Monsieur le Maire qui est dépositaire de l'ordre public :

- 1) L'utilisation proportionnée de la vidéo protection.
- 2) Une vraie police municipale, efficace de jour comme de nuit. Une police municipale au service de ses habitants.

Les six conseillers municipaux qui vous représentent, continueront de défendre le plus objectivement possible, l'intérêt de la Commune et de ses habitants. N'hésitez pas, contactez nous, faites nous remonter vos remarques et préoccupations.

Toute l'équipe CASA 2020 profite de ce dernier bulletin municipal, pour vous souhaiter de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

DÉMOCRATIE CASA

POUR DES CONSEILS DE QUARTIER VIVANTS... À NOUS DE JOUER !

Pendant la campagne des municipales, Démocratie Casa a proposé un fonctionnement communal dans lequel les habitant-es avaient un réel pouvoir de décision. Dans le schéma que nous avons construit avec les personnes qui participaient à nos réunions, figuraient les conseils de quartier, lieux de décision et bases d'apprentissage de la démocratie directe.

La majorité actuelle a créé quatre conseils de quartier. Soyons clairs : à eux seuls, ces conseils ne vont pas révolutionner la gestion communale ! Ce premier pas a cependant le mérite d'exister. Et même si leur mise en route est plutôt longue et laborieuse, il ne tient qu'à nous de les faire vivre et évoluer dans le sens que nous voulons. Chaque conseil de quartier est libre d'adopter l'organisation qui lui convient. Allons aux réunions ! Demandons un fonctionnement où le pouvoir de décision n'appartient pas seulement aux membres « officiels » du conseil, mais à chaque habitant-e volontaire !

LES JEUNES AUSSI...

Ce message s'adresse en particulier aux jeunes : les ados, et ceux qui ont la vingtaine, et aussi les trentenaires. Les conseils de quartier sont un premier échelon pour agir sur notre commune : le « cadre de vie » comme on dit, les aménagements, mais aussi notre manière de vivre tous ensemble. Ces décisions ne peuvent pas rester entre les mains d'une ou deux générations. Il est indispensable que les plus jeunes, celles et ceux qui auront à vivre dans le monde de demain, décident aujourd'hui à quoi il ressemblera !

Bien-sûr, ce n'est pas facile d'aller « faire de la politique », même dans un conseil de quartier. Il y a toutes sortes d'obstacles qui peuvent empêcher les jeunes (et les moins jeunes !), en voici quelques uns :

- s'ennuyer dans des réunions barbant
- ne pas se sentir capable de prendre la parole
- des jours et des horaires qui ne conviennent pas
- pour les jeunes parents, la contrainte de faire garder les enfants, de les faire manger, etc.

Mais le conseil de quartier, si nous le décidons, peut être un lieu qui résout ces obstacles pour que, véritablement, participer aux décisions soit possible pour toutes et tous. Par exemple, on peut utiliser des méthodes de travail collectif efficaces et agréables, où tout le monde peut s'exprimer et où personne ne fait de grands discours. On peut aussi prévoir un espace adapté aux enfants à côté de la réunion, pour que les parents puissent participer tranquillement. Etc.

Parmi la délégation de Mexicains révolutionnaires zapatistes, de passage dans notre département cet automne, figuraient des jeunes filles de 18 ans qui occupaient des fonctions politiques au sein de leur village ou de leur commune autonome (territoire de la taille de nos cantons). Ça fait réfléchir, non ?



GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES (GEPU)

LES EAUX PLUVIALES URBAINES C'EST QUOI ?

Si la pluie est nécessaire à la vie, elle peut aussi être à l'origine de bien des dégâts, notamment dans les secteurs très urbanisés, et pour éviter cela il est nécessaire de réaliser des infrastructures parfois complexes pour la canaliser : canalisations enterrées, dé-sableurs / déshuileurs, canaux, bassins d'orage, noues d'infiltration, etc.

Bien que toutes sont issues de la pluie, on distingue néanmoins les « eaux de ruissellement » et les « eaux pluviales urbaines » car selon le type des eaux à gérer, les équipements à mettre en place ne sont pas les mêmes.

Les « eaux de ruissellement » sont issues de la saturation en eau des sols naturels (prairies, forêts, cultures, etc.) et peuvent conduire à des volumes considérables. Elles sont à l'origine du débordement des rivières et des inondations.

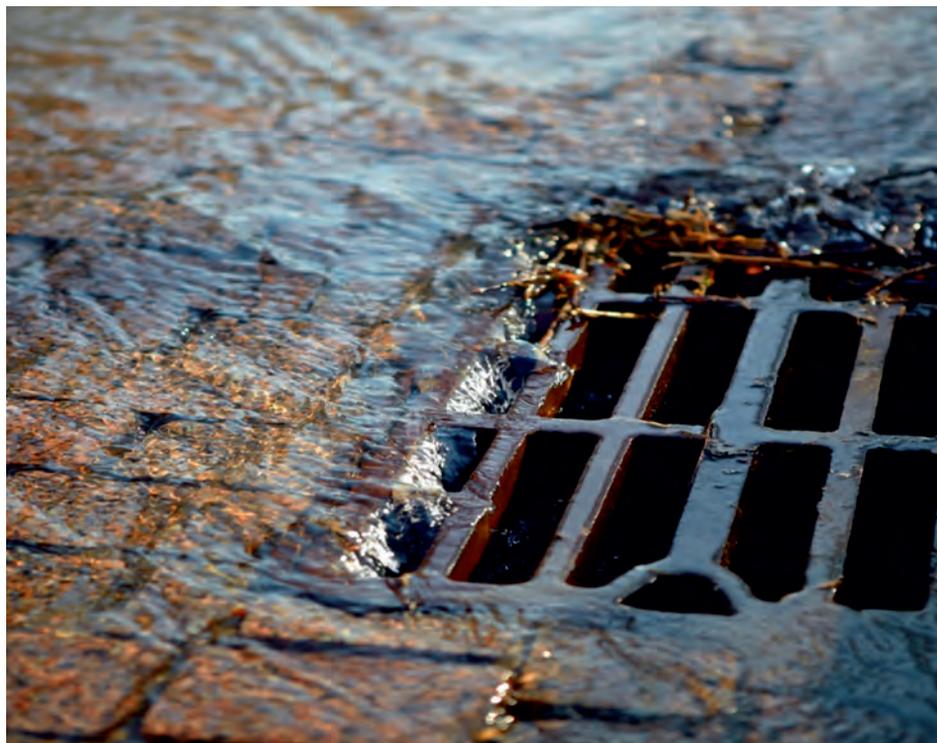
Quant aux « eaux pluviales urbaines », elles résultent de l'imperméabilisation des surfaces par les constructions, essentiellement en zone habitées (les toitures, les rues, les parkings, les terrains de sport, etc.). Bien qu'elles finissent par rejoindre les rivières et s'ajoutent aux eaux de ruissellement, les volumes à traiter sont toutefois bien moindre. Tout l'enjeu consiste donc à les gérer au plus tôt pour qu'elles n'aggravent pas le débordement des rivières.

QUI GERE LES EAUX PLUVIALES URBAINES ?

Depuis 2020 la loi a confié la gestion des « eaux pluviales urbaines » aux communautés de communes et d'agglomération, c'est-à-dire Provence Alpes Agglomération pour ce qui concerne la commune de Château-Arnoux St Auban.

Historiquement les eaux pluviales étaient souvent déversées dans les égouts, causant le débordement des réseaux et des stations d'épuration. En regroupant la gestion des eaux pluviales et des eaux usées dans les mains de la même structure, l'objectif de la loi est de mieux coordonner les travaux d'assainissement et d'eaux pluviales urbaines.

C'est pourquoi depuis 2020, Provence Alpes Agglomération intervient à la fois sur le réseau pluvial et le réseau d'assainissement des eaux usées dans les zones urbanisées de Château-Arnoux St Auban, qui concentrent l'essentiel des eaux pluviales urbaines et des eaux usées de la commune.



UNE GESTION AU PLUS PRES DES HABITANTS

Soucieuses de conserver l'efficacité d'un service de proximité, tel que le rendait les communes jusqu'en 2020, les 46 communes membres de Provence Alpes Agglomération ont choisi de déléguer aux communes l'ensemble des missions d'entretien du réseau (curage, nettoyage, fauchage, petites réparations, interventions d'urgence, etc.). Quant à l'agglomération, elle se charge de réaliser en direct les opérations complexes et coûteuses, comme les travaux d'entretien lourds (curage de bassin d'orage, etc.) ou les travaux d'investissement, et en particulier les travaux coordonnés avec l'assainissement ou la voirie.

Du fait de cette organisation, et même si la compétence a été transférée à Provence Alpes Agglomération, les habitants conservent les mêmes contacts qu'avant 2020 pour toute question liée aux eaux pluviales urbaines : les services de la commune de Château-Arnoux St Auban.

À noter que le scénario retenu par les communes au titre de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), ne permettra qu'un financement très limité de cette nouvelle compétence.

En clair, Provence Alpes Agglomération, avant même d'avoir pris la compétence « gestion des eaux pluviales » à bras le corps, ne

disposera pas des moyens nécessaires pour réaliser à la fois :

- Des travaux urgents,
- Les travaux d'amélioration des réseaux (passages des réseaux unitaires en séparatifs),
- Les travaux d'embellissements des espaces publics communaux, dans lesquels des travaux de « pluvial » sont fréquents.

Ce choix d'un budget d'investissement de 300 000€ par an, alors qu'un budget de 750 000€ annuel apparaissait nécessaire, il va falloir l'assumer. Et ne pas feindre de s'étonner demain de la lenteur, ou des réponses négatives de notre agglomération sur ce point.

Francine OBELISCO
2^{ème} Adjointe

Conseillère Communautaire
Membre du Conseil d'exploitation
De l'eau et de l'assainissement



LES BIODECHETS : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Pour Provence Alpes Agglomération (PAA) le compte-à-rebours est lancé, les lois européennes et françaises sont ambitieuses pour que nos biodéchets ne finissent plus à la poubelle.

La réglementation reflète la transformation de la société. En effet, la loi AGECE du 10 février 2020 relative à la lutte contre toutes les formes de gaspillage, entre autres alimentaire, pour une économie circulaire, entend accélérer les changements d'habitude afin de limiter les déchets. En particulier, celle-ci raccourcit l'obligation de tri à la source des biodéchets au 31 Décembre 2023 : plus de biodéchets dans nos ordures ménagères !

Pourquoi les biodéchets ne doivent plus finir dans nos poubelles ?

Tous les déchets que nous mettons dans nos poubelles finissent dans les centres d'enfouissement de Valensole (04) ou de Ventavon (05). PAA déverse 16 000 tonnes de déchets par an dans ces centres. Cela à un coût très élevé pour l'agglomération et, en conséquence, pour l'ensemble des administrés. En 2020, une tonne de déchets enfouis coûtait 356€ à la collectivité. Mais c'est également un gâchis écologique car les biodéchets sont des déchets organiques valorisables constitués des déchets de cuisine et des déchets verts du balcon ou du jardin. D'après l'étude du contenu de nos ordures ménagères, réalisée fin octobre de cette année sur PAA les restes de repas, les aliments emballés, le pain et les déchets verts représentent 28.9% des tonnages qui partent à l'enfouissement soit une quantité par habitant et par an de 87.6Kg. Or, les biodéchets sont fermentescibles et peuvent se transformer en fertilisant pour les sols : plutôt que de les enfouir, leur tri à la source permet d'assurer leur valorisation et leur retour au sol sous forme d'engrais naturel et ainsi réduire considérablement le poids de nos ordures ménagères ! Le biodéchet ne serait plus considéré comme un déchet mais une RESSOURCE.



Comment agir ?

1. Réduire le gaspillage alimentaire.

Celui-ci représente un triple enjeu : éthique, économique et environnemental. En effet sur le territoire, chaque personne jette en moyenne 19.4 kg par an de produits comestibles, dont 2.5 kg encore emballés.

Provence Alpes Agglomération accompagne dans le cadre de son Plan Alimentaire Territorial les restaurants et les commerces par le déploiement des « gourmetbags » et des kits « anti-gaspi ». Au même titre que les professionnels, les particuliers doivent s'engager à réduire les biodéchets. Pour cela des solutions existent :

- Achetez moins mais mieux : rédiger ma liste de course et établir un menu pour la semaine, privilégier le vrac, vérifier les dates de péremption...
- Conservez mieux les aliments : garder un frigo bien rangé et propre, mettre les aliments à conserver le plus rapidement à l'avant du frigo...
- Cuisinez les restes : de nombreuses recettes délicieuses existent !

2. Réduire la production de déchets verts.

Adoptez les bonnes pratiques, des solutions existent telles que : le broyage, le paillage, le mulching... Provence Alpes Agglomération a créé un guide et un réseau de partenaires, disponibles gratuitement en mairie.

3. Le déploiement du compostage.

Le compostage des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, thé...) et des déchets verts (fleurs fanées, tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...) est le processus qui permet de transformer ces biodéchets en compost, un engrais naturel, gratuit et de qualité pour les plantes du jardin, du balcon ou d'intérieur.

« J'ai un jardin, même petit, je composte ! »

PAA met à disposition à tarif préférentiel des composteurs individuels et des bioseaux. Rapprochez-vous de l'agglomération* ou du SYDEVOM.

« J'habite en appartement, je composte aussi ! » Pour ceux qui résident en appartement ou maison sans jardin, PAA installe avec ses partenaires des plateformes de compostage partagé. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous des services de PAA* ou de votre commune.

Et demain ?

PAA a lancé cette année une étude afin de quantifier les biodéchets potentiellement captables. L'étude permettra également d'établir un plan d'actions en faveur du tri à la source sur tout son territoire pour atteindre les objectifs de réduction des déchets !

René VILLARD,
Maire, Conseiller départemental
2^{ème} Vice-président de Provence Alpes
Agglomération délégué aux déchets.



PROGRAMME À VENIR DU THÉÂTRE

JEUDI 06 JANVIER / 19:00
FIN DE LA 4ÈME PARTIE

Cie Peanuts – Magdi Rejichi

Un homme, un poisson rouge qui lui donne son texte, deux garçons, une fille et surtout une chaise, point d'ancrage possible pour tous ces personnages perdus qui ne savent même plus où ils avaient rendez-vous. Mais peut-on faire civilisation à partir d'une simple chaise ? Serait-ce une bonne base pour partager des valeurs, un avenir meilleur ou un café ? L'histoire, ici, n'a finalement pas beaucoup d'importance. Ce qui compte, c'est comment on s'y prend pour la raconter, la rêver et la reconstruire. Au sein de cette pièce singulière, il faut accepter de se perdre un peu. La musique électronique d'Ana Servo résonne ainsi que les mots simples et justes de Philippe Dorin, qui interpelle les plus jeunes. Et pour cause, il est question d'avenir. En invoquant sur scène, de manière omniprésente, robots, nouvelles technologies et cyclopes 2.0 qui bouchent les perspectives, la compagnie Peanuts pose la question de la numérisation du monde et de l'hyper-connexion, permanente, addictive. Et par-là même, celle de l'émancipation et des libertés, individuelles et collectives.

10 – 14 JANVIER / 19:00**TOUTES LES CHOSES GÉNIALES**

Compagnie Théâtre du Prisme – Duncan Macmillan, Arnaud Anckaert

« La liste a commencé après sa première tentative. » Au milieu du public, un homme fait la liste de tout ce qui est génial dans le monde, de tout ce qui vaut la peine de vivre.

1. Les glaces.
2. Les batailles d'eau.
3. Rester debout après l'heure habituelle et avoir le droit de regarder la télé.
4. La couleur jaune.
5. Les choses avec des rayures.
6. Les montagnes russes.
7. Quand les gens tombent par terre.

Il raconte, aussi, son expérience de la perte d'un proche.

Toutes les choses géniales de Duncan Macmillan, mis en scène par Arnaud Anckaert, est un texte aussi léger que son sujet est grave : le suicide regardé en face et sans complaisance. La pièce, fortement marquée par le stand-up, s'appuie sur les spectateurs qui sont amenés à jouer certains personnages : le père, le psychologue, son premier amour... Entre requiem joyeux et jeu de rôle malicieux, Didier Cousin joue cette tranche de vie avec empathie et humour. Une ode à la vie.

JEUDI 20 JANVIER / 19:00**MIRAN**

Miran, variations autour d'une absence Cie Rêve général ! – Marie Normand

À partir du roman de Xavier-Laurent Petit intitulé Le fils de l'Ursari, Marie Normand a imaginé un triptyque autour de la question des migrations, trois spectacles accessibles à partir d'âges différents, Dchèquematte, Miran et Dans ta valise, tous programmés au cours de cette saison. Le collège est en ébullition. Dans quelques minutes, le Préfet sera là pour inaugurer une plaque commémorative de la Résistance. Miran, élève de troisième, doit lire pendant la cérémonie un extrait de la Déclaration des Droits de l'Homme, mais il a disparu. Miran est sans-papiers. Que faire ? Lola (collégienne), Laura (professeur de français) et Anne (principale du collège) ne sont pas du tout d'accord sur l'attitude à adopter. Les comédiennes vont remettre ce choix entre les mains du public. À l'aide de boîtiers de vote, à deux reprises, nous déciderons de l'orientation à prendre et donc de la suite du spectacle...

LUNDI 24 JANVIER / 20:30**FALAISE**

Baro d'evel

Un spectacle époustouflant mêlant théâtre, danse, musique, animaux et invention plastique, qui interroge sur l'état du monde. À ne pas manquer !

Voici une fable poétique d'une puissance rare sur les planches ; un rêve éveillé unique en son genre, comme la compagnie Baro d'evel en a le secret. Depuis vingt ans, cette compagnie franco-catalane dessine une œuvre singulière, mêlant tous les arts pour façonner des spectacles hybrides mariant théâtre et danse, acrobatie et art pictural, hommes et animaux. Avec Falaise, ils nous emmènent dans une splendide épopée en forme de cérémonie païenne. Dans cette « pièce en noir et blanc pour huit interprètes, un cheval et des pigeons », il est question d'une humanité qui tâtonne, au pied d'une frontière verticale façon muraille. Difficile de savoir si ce nô man's land crépusculaire est le pied du mur ou le sommet du monde, si la vie y meurt ou si elle renaît. Une chose est sûre, les êtres qui habitent ici ont une inextinguible soif d'exister...

JEUDI 27 JANVIER / 21:00**URGENCE**

Compagnie HKC – Anne Reh binder, Antoine Colnot, Amala Dianor

« On va arrêter de tourner autour du pot, faut qu'on en parle, c'est obligé ». Dans une prise de parole radicale et un

engagement physique brûlant, cinq jeunes interprètes interrogent ce qui déclenche le mouvement de l'émancipation individuelle et collective.

Libération. Affranchissement. Urgence. Des mots qui résonnent dans la tête de Marwan, Freddy, Mohamed, Elliot et Karym, jeunes artistes issus de la culture hip-hop et des banlieues lyonnaises. Se battre, lâcher prise, accepter, se faire confiance... un long chemin intérieur pour se débarrasser de ce qui nous empêche et combattre le déterminisme social. La compagnie HKC, associée au chorégraphe Amala Dianor, a souhaité les amener vers un langage plus contemporain pour questionner cette désobéissance qui permet à l'individu de naître à sa singularité.

Le résultat : une fusion entre texte et danse, un dialogue bouillant entre paroles vives et mouvements virtuoses. Un témoignage au plus près de cette jeunesse porteuse d'idéaux. Précis, percutant, sensible.

MARDI 01 FÉVRIER / 21:00**LA CHUTE DES ANGES**

Cie L'Oublié(e) – Raphaëlle Boitel

Bienvenue dans un monde sans soleil où la nature a disparu, un espace hors du temps dans lequel sept hommes et femmes, anges aux ailes brisées ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Entravés par des cordages et des mâts chinois mobiles, surveillés par des machines aux grands bras mécaniques, ce sont les jouets sous contrôle d'une technologie prédominante.

Quelques lueurs défient la nuit pour révéler leurs tentatives de trouver une porte de sortie. Ils s'élancent, chutent, tentent de reprendre leur envol puis abandonnent. Enfin, l'un des personnages sort du cadre. Et si rien, finalement, n'était irrévocable ?

Après 5es Hurlants, Raphaëlle Boitel revient avec une dystopie à la croisée du cirque, de la danse et du théâtre. Une constante : la force de son univers visuel qu'elle construit avec Tristan Baudoin qui fait de la lumière un huitième personnage, et Arthur Bison qui crée la partition originale du spectacle.

La compagnie invoque le futur pour mieux nous parler du présent et confronte la prédisposition autodestructrice de l'homme à la force dont il dispose pour changer les choses. L'espoir est là, sans aucun doute.

LE CENTRE CULTUREL SIMONE SIGNORET TOTALEMENT RENOVÉ A L'HORIZON 2023

A l'issue d'une phase de travaux d'une durée de 18 mois, qui débutera à l'automne 2022, le Centre culturel Simone Signoret, abritant la Médiathèque de Château-Arnoux-Saint-Auban, sera entièrement rénové et offrira 80 m² de surface supplémentaire.

La priorité est portée sur la rénovation thermique (confort été/hiver, équipements basse consommation, remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air et eau) pour une meilleure performance énergétique et une parfaite isolation phonique.

L'ensemble du centre culturel sera unifié et présentera une image cohérente et valorisante pour ces équipements publics communautaires très utilisés, notamment par les nombreuses associations du territoire. Une simplification des volumes confèrera une meilleure lisibilité de l'ensemble.

Le programme prévoit également des mises en accessibilité du cinéma et l'amélioration du confort thermique et phonique des lieux, ainsi qu'un vestiaire pour le théâtre et des locaux de stockage pour la Médiathèque.

Les sanitaires seront mis en accessibilité PMR et des locaux de stockage seront créés.

Le démarrage des travaux prévu à l'automne 2022 verra l'installation de la bibliothèque dans des bâtiments modulaires de proximité, sur le plateau des Lauzières entre le gymnase et le bois de pins.

Nous avons procédé à la 1^{ère} phase du déménagement de la médiathèque : un tiers des documents (livres, CD, DVD) est en garde meuble.

Près de 40 000 documents sont encore à disposition dans les locaux du centre culturel où la médiathèque Louis Joseph continue d'accueillir le public, les groupes et de proposer des animations.

A noter :

- Pass sanitaire et gestes barrières restent en vigueur
- Les services suivants restent accessibles sans pass sanitaire à l'entrée de la médiathèque
 - Retours de tous les documents
 - Retrait des réservations, pour lesquels un avis de mise à disposition a été envoyé, sur présentation de la carte d'abonné.



- Les horaires : mardi de 14h - 18h,
Mercredi de 9h - 12h et 14h - 18h,
Jeudi 14h - 18h -
Vendredi 14h - 18h
Samedi de 9h30 - 17h

LE CINÉMA SOUFFRE

La baisse de fréquentation est massive. Cette baisse est la conséquence de cette pandémie et de l'instauration du pass sanitaire. Il est urgent de prendre conscience de cette catastrophe économique.

Le cinéma a besoin de son public. La période festive peut-être l'occasion de renouer avec les images et le son.

Pensons-y.

VISITEZ LE THÉÂTRE !

Vous passez devant le Théâtre tous les jours,
vous habitez juste à côté
mais vous n'avez jamais poussé la porte ?
Venez découvrir la salle et tout ce qui se cache derrière la scène :
loges, foyer, scène de répétition, studio d'enregistrement...

lundi 17 jan 19:00 gratuit, sur réservation

Pour info : Les Escapades reviennent l'été prochain,
le 17 et 18 juin 2022.
Site internet : theatredurance.fr - Tél. 04 92 64 27 34

